

# Origines Ardéchoises



N°65  
mars 2013

Revue trimestrielle de la Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche

Akaroa, où la Nouvelle-Zélande  
du Sud aurait pu être française

A propos du notaire  
RIVIÈRE de  
St-Cirgues-de-Prades



Akaroa



Cahier central >> La bouteille à la mer

Supplément >> Liste des registres de la SAGA

LE N° 5€

# ORIGINES ARDÉCHOISES

REVUE GÉNÉALOGIQUE TRIMESTRIELLE  
ÉDITÉE PAR LA SAGA

SOCIÉTÉ DES AMATEURS DE GÉNÉALOGIE DE L'ARDÈCHE

Siège social : Archives Départementales de l'Ardèche - Place André Malraux - 07000 Privas

Adresse postale : SAGA BP N°3 07210 CHOMÉRAC

Tél 04 75 64 84 13 et 09 66 42 02 98

## ORIGINES ARDÉCHOISES

Directeur de la publication

**Henri SEVENIER**  
saga3@wanadoo.fr

Rédacteur en chef :  
**Jacques DUMAS**  
jerdumas1@free.fr

### Comité de rédaction et de lecture

Marylin BLANC, Robert CHENIVESSE, Hubert DALLARD,  
Bernard GINESTE, Jean-Pierre PATTARD, Michel PONSERRE

### ORGANIGRAMME ASSOCIATION SAGA

#### Bureau

Président d'honneur **Michel GUIGAL**, Président **Henri SEVENIER**, Vice-présidents **Jacques DUMAS**, **Jean-Pierre PATTARD** Trésorière **Maryline BLANC** Trésorier adjoint **Bernard GINESTE**, Trésorier délégué **Jean-Jacques CHOPPARD**, Secrétaire **Claire BRUYERE**, Secrétaire déléguée **Josiane CHAREYRE**

#### Commissions

Recherches **René ARNAUD**, **Jean-Pierre BÉNÉFICE**, **Hubert DALLARD**, **Michel POLI**, Registres et lacunes des paroissiaux **Freddy HOFFERT**, **Bernard GINESTE**, **Fernand PEREYRON**, Adhésions - Abonnements **Hubert DALLARD**, Rellures - Maintenance des registres **Fernand PEREYRON**, **Régine VALLIER**, **Emile VALLIER**, Minutiers des notaires, **Jacques BERGON**, Informatique - Site Web, **Jacques DUMAS**, Secrétariat - Expédition des registres, **Hubert DALLARD**, Antennes régionales SAGA, Paris-IDF, **Georges DALBOUSSIÈRE**, Avignon, **Guy JAUSSENT**

#### ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO

**François CROZE**, **Jacques DUMAS**, **Freddy HOFFERT**, **Gilbert LASCOMBE**, **Robert PONTIER**, **Henri SEVENIER**, **Pierre SOUCHÈRE**, **Alain TOURVIEILLE** Photos **Jacques DUMAS**, **Freddy HOFFERT** Couverture et illustration **Jacques DUMAS**

"Origines Ardéchoises", Laisse à ses auteurs l'entière responsabilité de leurs propos. A l'exception des documents iconographiques exceptionnels, les textes et manuscrits ne sont pas restitués à leurs auteurs.

© Reproduction même partielle interdite sans accord de la SAGA

**N°65**

**Mars 2013**

Imprimé en France sur papier recyclé  
Imprimerie Cévenole  
Place Onclaire - 07000 COUX  
Dépôt légal ISSN N° 1284 7754

Le numéro : 5€

Abonnement annuel, 4 numéros  
France et CEE : 13€, Autres pays : 29€

## Association SAGA

Adhésion annuelle : 15€

L'adhésion à l'association permet de bénéficier d'avantages spécifiques : prêts et envois de registres à domicile, consultation gratuite de registres à notre bureau de Chomérac, aide à la recherche d'actes, participation au congrès annuel, rencontres, etc. Tout courrier, demande d'inscription ou abonnement à la revue doivent être adressés à

**SAGA**  
**BP N°3**  
**07210 CHOMERAC**



**Site Web SAGA**



[www.geneardeche.org](http://www.geneardeche.org)  
Email  
[saga3@wanadoo.fr](mailto:saga3@wanadoo.fr)

## CONSULTATIONS DES REGISTRES

Sur place au bureau de Chomérac

**Lundi, mardi, mercredi, jeudi l'après-midi de 13h45 à 17h15**

Prise de rendez-vous préalable auprès de **Hubert DALLARD**

**04 75 64 84 13** ou **09 66 42 02 98**

## ACCES AUX TABLES DES REGISTRES PAROISSIAUX

**ENFIN ! NOS TABLES SONT CONSULTABLES SUR**



**planete-genealogie.fr**



Les images des actes paroissiaux, numérisées par la SAGA, sont en consultation libre sur le site des Archives départementales du Conseil Général de l'Ardèche

## IMPORTANT

Nous rappelons à nos lecteurs que tout courrier ou document concernant la revue doit parvenir à la Rédaction en précisant impérativement la destination sur l'adresse

**SAGA, Revue "Origines Ardéchoise"**  
**BP N°3- 07210 CHOMERAC**

ou par Email : [saga3@wanadoo.fr](mailto:saga3@wanadoo.fr)

Par courrier, si possible pour les textes d'une certaine longueur, sous forme dactylographiée ou imprimée, voire sous CD, à cause des problèmes de saisie informatique.

Par ailleurs, il est important, pour vos envois, de toujours préciser votre nom, éventuellement votre numéro d'adhérent, et dans toute la mesure du possible de signaler vos sources, afin que certaines personnes intéressées puissent s'y reporter.

Merci

*La Rédaction*



*Certains ont dû être sollicités pour signer une pétition (que j'approuve) contre la décision de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) voulant porter à 120 ans la communicabilité des registres d'Etat-civil sur Internet. Sous prétexte que les mentions marginales de certains actes peuvent contenir des données privées concernant des personnes encore vivantes. Ce qui reste à prouver : les mariages, divorces et autres sont des données publiques sans aucunes mentions d'ordre privé, telles que la santé ou les croyances religieuses. Si la CNIL avait gain de cause, cela ôterait aux généalogistes internautes une possibilité de recherche sans se déplacer.*

*Mais, que penser de ceux qui, comme notre adhérente qui nous écrit une touchante lettre (voir courrier des lecteurs), n'ont pas Internet et ne peuvent pas se déplacer ? Alors, signons, mais soyons bienheureux nous les nantis et faisons donc un effort pour aider les plus démunis.*

*Cette dernière pensée, bien entendu, ne s'applique pas qu'à la généalogie...*

Jacques DUMAS

# N° 65 SOMMAIRE

## Mars 2013

2

Organigramme OA et SAGA  
Adresses et Service d'Entraide

- 3 Editorial / Le mot du Président / Sommaire
- 4 Le courrier des lecteurs
- 5 En parcourant nos registres : une courte existence : deux minutes
- 6-10 Akaroa, où la Nouvelle Zélande aurait pu être française
- 11 Le coin des lecteurs : liste de contrats de mariage de Lachamp-Raphaël 1581-1627
- 12-13 Mariages hors 07

CC

4 pages jaunes : "La bouteille à la mer"

12 pages vertes : Registres Catholiques et Protestants

- 14-15 Vive le bon temps avant les normes et règles de l'Union européenne
- 16-17 Remise de registres
- 18-19 A propos du notaire Rivière de Saint-Cirgues-de-Prades
- 20-21 Comment sont-ils morts ? N°7
- 22 Antenne régionale SAGA Paris / IDF  
Opération Notaires

23

Modalité de prêt des Registres  
Recommandations pour libellés  
de la rubrique "La bouteille à la mer"

## Le mot du Président



Après les échanges enflammés entre les divers partis politiques et les commentaires exaltés de tous les médias, les diverses manifestations, des pour et des contre, nos parlementaires, mobilisés nuit et jour, ont adopté le projet de loi sur le droit au mariage pour tous. Il reste maintenant à la faire voter et à définir le cadre juridique approprié pour que cette loi soit applicable.

L'étape suivante sera le futur projet de loi sur la famille et le droit, pour les couples homosexuels, à avoir des enfants. Quels que soient les moyens envisagés pour y parvenir : l'adoption, la procréation médicale assistée, la gestation par autrui ou toute autre solution que la science peut proposer, il ne doit pas être oublié le droit des enfants.

Le premier des ces droits, ne devrait-il pas être celui de connaître la véritable identité de ses parents biologiques ?

La souffrance éprouvée par les enfants adoptés, nés sous X, de l'impossibilité qu'ils ont d'avoir accès à leur dossier de filiation biologique et de savoir qui est leur vrai père ou leur vraie mère est là pour nous le rappeler.

Loin de vouloir faire abstraction de tout l'amour et de toutes les attentions que leurs parents adoptifs pourront leur prodiguer, il leur restera, dans la quête de leurs racines, le besoin viscéral de connaître leurs vraies origines.

Et, pour ceux qui le désireraient, il faudrait que la loi leur accorde le droit de connaître, un jour, leur véritable histoire génétique.

Henri SEVENIER

**Le congrès d'été de la SAGA  
se tiendra le Jeudi 1<sup>er</sup> Août 2013 à  
la salle des Mûriers de Saint-Cyr**

**Vous trouverez toutes les informations sur  
cette rencontre dans notre prochain numéro**



**De Nicole GANDON SAGA3139**

*Dans la rubrique "actes insolites" : Ce n'était vraiment pas un poisson d'Avril ! "*

*Je vous laisse découvrir par vous même les pages qui m'ont éveillé l'attention, et aussi par cette malheureuse fin tragique que ces "individus" ont dû subir :*

*- À la page 114 du registre paroissial de Montpezat sous Bauzon ( année 1724 ) au paragraphe- Sépulture Arsac Combe- on peu lire : "morts à la côte du Pal par la vigueur du froid, le premier jour du mois (Avril ), le premier Arsac ? âgé de trente ans environ, le second Combe âgé de vingt cinq ans ... "*

*- À la page 91 du registre paroissial de Laurac en Vivarais au paragraphe - Sépulture de Claude Pical - on peu lire : "L'an mille sept cent soixante dix huit (1778 ), le cinquième jour du mois d'Avril, à comparu Nicolas Chabert procureur fiscal de madame de la Motte Seigneresse d'Uzer , lequel nous a déclaré que hier ... un homme nommé Claude Pical du lieu de la ... paroisse des Estable Diocèse du Puy fut assassiné par des passants le long du grand chemin, allant de Joyeuse ... la Grange des Révérents pères Chartreux de Bonnefoi lieu de la paroisse de Laurac et de la juridiction de la sus dite Seigneurie d'Uzer ... " D'où peut-être l'origine de l'interprétation actuelle du lieu " Prends Toi Garde" sur la Départementale 104.*

*Je vous Souhaite une excellente réception .*

*Cordialement .*

**Georges REYNAUD**

Bonjour,  
En consultant les registres du consulat de France à Buenos Aires,

[www.genfrancesa.com](http://www.genfrancesa.com) j'ai relevé le passage d'un ardéchois mais il y en a surement d'autres...

*Antoine LAURENT, né à Tournon le 20 avril 1824 et y habitant. Inscrit le 6 février 1844 en provenance de Montévidéo. cheveux noirs, front couvert, yeux gris, nez droit, bouche serrée et visage ovale.*

Cordialement

**Nadyne CHABANNE EYRAUD**

*Je me dois de rendre hommage à " L'Antenne parisienne " de la SAGA et en particulier à l'un de ses membres, Alain ESTEOULE.*

*J'avais sollicité l'aide de ce groupe de dévoués pour éclaircir des détails sur la présence et le mariage d'un ancêtre méridional à Sartrouville, en Ile-de-France, dans la période 1620/1630. Notre collègue prit l'affaire en mains et, grâce à son dévouement et à sa compétence, l'affaire a été rapidement élucidée, photos d'actes notariés à l'appui.*

*Merci et félicitations à cette "antenne" et à son correspondant Alain ESTEOULE pour cette aimable et fructueuse entraide.*

**Max RIEU SAGA 3335**

**Reçu dans le cadre de la Bouteille à la mer :**

*Veuillez trouver ci-joint une page de questions.*

*Trop âgée pour me déplacer et ne possédant pas Internet, je suis obligée d'utiliser le courrier pour obtenir des renseignements sur mes ancêtres, quand les personnes veulent bien m'aider. Je n'ai pas eu de réponses à mes dernières questions. J'espère en avoir cette fois-ci, et je remercie à l'avance ceux qui voudront bien m'aider.*

*Il faut du courage et de l'empathie à l'heure actuelle pour aider son prochain, ce que je fais lorsque cela est possible.*

*Beaucoup d'Ardéchois se sont retrouvés dans la Loire et dans la haute-Loire, peut-être aussi dans le Rhône, et je peux peut-être les aider.*

*Merci encore , veuillez agréer , Monsieur.*

**Victorine MOLERO-SEON**

*Le notaire - Quentin Metsys (Massys)  
(1466-1530)*



## Une courte existence : deux minutes !



Lorsqu'on étudie les actes de décès de la commune de Gilhac-et-Bruzac, entre 1852 et 1902, on constate une mortalité infantile importante.

Un tiers environ des décès concerne des enfants entre 0 et 3 ans. cette mortalité est, évidemment, le témoin d'une vie très rude et insalubre, dans ces collines de la montagne ardéchoise. Il ne fait pas de doute que ce constat est valable pour toutes les communes de l'Ardèche et de France.

Parmi ces décès, un grand nombre d'enfants *mort-né*, ou *mort-née* que l'Etat-civil enregistre sous cette appellation sans leur donner un nom ou prénom. Les parents, leurs professions, leur adresse, et le lieu du décès sont cependant précisés.

Parfois il est mentionné «père inconnu». certains décès concernent des enfants placés en nourrice, soit par les hospices de Lyon, soit par des familles ou des mères célibataires habitant notamment la Vallée du Rhône (Valence essentiellement) ou la Vallée de l'Eyrieux.

Deux exemples :

► En 1854, le 17 décembre, un père de famille vient déclarer le décès d'un enfant de sexe féminin qu'il présente sans-vie, âgée de 3 heures : la marge de l'acte de décès comporte la mention *mort en naissant*.

► En 1872, le 22 février, deux voisins viennent déclarer que *Peron, qu'ils présentent sans vie, de sexe masculin, âgé de ... est décédé, né le 21 février dans la maison de son père* : la marge mentionne le nom propre et la date.

Les actes de naissance peuvent porter, parfois, la même mention. C'est le cas en 1853 : la mention *mort en naissant* est écrite en marge de l'acte de naissance, sans apposer le nom et le prénom de l'enfant.

Le 11 février 1853, François BLACHE, 67 ans, cultivateur à Gay, a présenté un enfant de sexe *néant*, né le onze à, à 6 heures du matin à gay, enfant de *perre* inconnu et de Sophie BLACHE, 26 ans, habitant avec son *perre* à Gay. La mention *néant étant décédé* complète la case du prénom.

Le 13 avril 1853, Jean jacques BOUSQUEYRAND, 36 ans, cultivateur à Aubinas, vient déclarer que son enfant de sexe féminin, est née *morte*, le 13 avril, enfant légitime dudit Jean jacques et de Marie CHAUDIER, 31 ans, habitant avec son mari. A la place du prénom il est mentionné *néant*.

### Les consultations des actes peuvent parfois surprendre !

Le 5 novembre 1902 à 6h du soir, Isaac Espeysse, maire et officier de l'état-civil de la commune de Gilhac et bruzac, reçoit la visite d'un concitoyen.

Calixte Tranquille ROUMEAS, 42 ans, cultivateur.

Le maire connaît bien Calixte ; il a enregistré ses bonheurs et ses malheurs depuis plusieurs années :

L'année précédente, il a acté la mort de son jeune fils Charles Paul, âgé de 10 mois, fils de Calixte et de Marie

Augustine GARAYT, ménagère, au domicile de ses parents au Fenouiller.

En 1893, Calixte était déjà venu déclarer la mort de sa fille Marie Emma, âgée de 20 jours, mort intervenue à son domicile à Monistrol.

En 1890, alors que le couple habitait à Charbonnier, le registre des décès mentionne : Marie Zélie, âgée de 3 ans, décédée le 23 avril, et Rosa, âgée de 1 mois, décédée le 25 mai.

Le 5 novembre 1902, Calixte ne vient pas déclarer le nouveau décès d'un enfant, accompagné de Gaston CROUZET, cafetier, il vient déclarer que : MOUNIER Nésida, âgée de deux minutes, née dans les champs de Fenouiller, célibataire, est décédée le 4 du mois de novembre à 5 heures du soir, dans les champs de Monsieur ROUMEAS, situés au Fenouiller, commune de Gilhac-et-Bruzac. L'enfant est *filie naturelle* ; on s'attend donc à ce que la mention de *père inconnu* suive cet adjectif. or, il est précisé de FERROUSSIER Eugène, cultivateur demeurant à Gilhac-et-Bruzac, et de MOUNIER Nésida, domestique, y demeurant également.

Le rédacteur s'est ravisé et a rayé seulement le nom du père, par contre il a rajouté de *père inconnu*. Le nom raturé ne fait pas l'objet d'une mention en marge.

**Deux minutes !** C'est suffisant pour que la mention *mort-née* ne soit pas apposée en marge de l'acte de décès et que l'enfant ait un nom et un prénom...

Ce nom et ce prénom sont ceux de sa mère.

Mais, surprise ! le matin même, Calixte Tranquille ROUMEAS était déjà venu en mairie à 10h :

Calixte, voisin de l'enfant, 42 ans, cultivateur, atteste la déclaration et la présentation d'un enfant, il est accompagné de Gaston CROUZET 31 ans, cafetier dans la même commune, non voisin. La déclaration est faite par Ferdinand LADREYT, 55 ans, cultivateur habitant Gilhac-et-Bruzac, qui présente un enfant de sexe féminin, né le 4 novembre, à 4 heures 58 du soir, dans les champs de Fenouiller. Enfant naturel d'Eugène FEROUSSIER (le nom est rayé) et de Nésida MOUNIER, son épouse (les deux mots sont rayés) âgée de 20 ans, domestique à fenouiller, auquel il a donné le prénom de Nésida. Le déclarant dit ne savoir signer.

il est approuvé la rature de deux mots imprimé nuls et de deux mots : FEROUSSIER Eugène.

Pour une enfant née dans les champs de Fenouiller, la précision de l'heure de la naissance apparaît surprenante. de même la mention du nom du père éventuel rappelé en fin de rédaction !

Née à 4h58 est décédée à 5h, pourtant les témoins sont venus attester la naissance le lendemain matin et le décès le lendemain soir...

Nésida Silvie MOUNIER est une jeune fille de 20 ans, elle est née à Transparent, sur la commune de Gilhac-et-Bruzac le 1<sup>er</sup> septembre 1882. Une mention marginale, sur son acte de naissance précise qu'elle a contracté mariage avec Antoine Eugène FERROUSSIER en 1905.

**Gilbert LASCOMBE SAGA 4327**

# AKAROA

où la Nouvelle-Zélande du Sud aurait pu être française - par Jacques DUMAS

*Nous quittons Christchurch, la ville la plus importante de l'île du Sud de la Nouvelle-Zélande, après une soixantaine de kilomètres vers le Sud-Est, nous apercevons la baie d'Akaroa, sur notre droite, des noms évocateurs : French Farm, French Peak, French Hill, French Bay, French Winery, puis nous arrivons dans la petite ville de Duvauchelle, à dix kilomètres d'Akaroa, où nous avons prévu de passer deux jours. Ici s'est déroulé il y a plus de 170 ans un morceau d'Histoire de France, qui mérite d'être connu, même si les ardéchois n'y ont pas participé.*

En 1838, quelques baleiniers œuvraient dans les eaux proches de la Nouvelle-Zélande, la zone de pêche y était excellente, et la demande en huile de baleine en France, pour l'éclairage public, entre autres, était importante. Le Capitaine Jean-François LANGLOIS, natif de Luzerac (1808) près de Saint-Lô en Normandie, eut l'idée d'établir une colonie française en Nouvelle-Zélande. Il acheta la péninsule de Banks aux Māoris. Douze chefs de la tribu des Ngai-Thu signèrent la vente pour la somme de 1500F ; une avance de 150F sous forme de troc fut versée : 2 manteaux, 6 pantalons, 12 chapeaux, 2 paires de chaussures, 1 pistolet et 2 chemises, le reste suivrait au moment de la prise de possession des terres.

En mai 1839, le capitaine est de retour en France ; il vend la terre de la Péninsule de Banks à un groupe

du Sud au nom de la France ; mais finalement on opta pour une solution plus diplomatique. Il fallait tout simplement acheter de plus en plus de terre aux Māoris, pour y installer les colons français. Par la suite, l'Île du Sud serait déclarée terre française.

Un groupe de colons quitta Rochefort, en Mai 1840, sur le bateau "Comte de Paris", sous le commandement de Langlois. Le "Comte de Paris", nommé d'après le petit-fils du Roi Louis Philippe né le 24 août 1838, quitta la France un mois après le navire de guerre "L'Aube", sous le commandement du Capitaine Lavaud. Le Capitaine Lavaud allait représenter le gouvernement français jusqu'à l'arrivée d'un gouverneur.

Cependant, peu de temps avant le départ de France du "Comte de Paris", les Britanniques avaient, le 6 fé-



d'hommes d'affaires venant de Nantes et de Bordeaux. Par la suite, ce groupe monta "La Compagnie Nanto-Bordelaise". La Compagnie réussit à intéresser l'ex-premier ministre et industriel, le duc Decazes, au projet de la colonisation de l'Île du Sud.

Au départ il ne fut pas facile de convaincre la France de l'intérêt du projet, bien que le premier ministre, le Maréchal Soult, ait soutenu les propositions de Langlois dès le départ. Finalement, grâce à l'appui du Maréchal Soult, les représentants du Gouvernement français finirent par obtenir, le 11 décembre 1839, une signature d'accord du roi Louis Philippe.

Le Gouvernement versa une subvention en faveur de la Compagnie Nanto-Bordelaise, et mit à disposition un bateau pour le transport des colons français ainsi qu'un navire de guerre. Le point délicat était maintenant d'annexer l'Île du Sud sans provoquer les Britanniques, déjà bien installés dans l'Île du Nord. On espérait que le Capitaine Lavaud, Commissaire du Roi de France, pourrait tout simplement prendre l'Île

vrier 1840, signé le Traité de Waitangi avec les Chefs Māoris, à la Baie des Iles dans l'Île du Nord. Les Chefs Māoris de l'Île du Sud devaient signer un peu plus tard, le 30 mai 1840.

Les Français, qui ignoraient ce traité, sont arrivés à Akaroa pour découvrir qu'ils allaient s'installer dans une colonie britannique. Après la signature du Traité, un bateau de guerre britannique avait mis le cap vers Akaroa pour y hisser l'Union Jack.

Ce sont les diplomates des parties concernées qui s'assurèrent qu'aucun problème majeur ne survienne à la suite de ces événements. Les colons français se sont installés à Akaroa comme prévu, mais au lieu d'une grande Île du Sud française, il y eut seulement deux petites villes avec environ soixante colons français.

Malgré ce petit nombre de Français, un assez grand nombre de Néo-zélandais d'aujourd'hui sont les descendants des colons français venant de Normandie et de Charente.

La ville d'Akaroa, bien que néozélandaise, a des petits airs de France. Ici les panneaux indiquent les rues en français, pas de *street* ni de *road*, mais la *Rue Lavaud*, la *Rue Croix*, etc. Les noms des commerces ont également voulu conserver cet héritage : le *boucher du village*, la station-service *l'essence*, la boutique *Le Petit manchot*, le



*Grand Hotel*, etc. Quant au Council (équivalent de la mairie), il arbore un drapeau bleu blanc rouge dans son visuel (photo ci-dessus).

En septembre 2010 Akaroa a été touchée par un tremblement de terre ( de magnitude 7,1 , à 60km au Nord-Ouest) : le bâtiment du musée historique, fragilisé, est encore fermé, le monument aux morts a perdu deux de ses 4 arches. Il n'y a pas eu de victimes.



Il y a plusieurs églises, la catholique érigée par les irlandais et dédiée à St Patrick, l'anglicane, monument historique.

Le monument aux morts : les deux blocs peints en blanc sont les cicatrices du tremblement de terre



Sur la colline le *old french cemetery* n'est en fait plus qu'un carré de terre avec une stèle centrale qui rappelle l'existence du premier cimetière consacré fondé par les français.

Aujourd'hui la ville est une



station balnéaire tournée vers les activités marines, c'est ici qu'on peut aller nager avec les dauphins d'Hector, le plus petit dauphin (moins de 1,6m et 50kg), dont la survie est extrêmement menacée, on ne le trouve qu'en NZ, il ne resterait qu'une centaine d'individus.

Le cottage Langlois-Entrevenaux, construit au début des années 1840, est un des plus anciens de la région, il est la seule habitation française à avoir été conservée au centre-ville, aujourd'hui il est intégré au musée historique, ses deux pièces reconstituent l'intérieur des maisons de l'époque.

## Liste des passagers du COMTE de PARIS

Bateau : 550 tonnes - Capitaine : Jean François L'ANGLOIS - Superintendant : Pierre Joseph de BELLIGNY. Quitte Rochefort, Bordeaux le 19 mars 1840, arrive le 13 août 1840 à Akarao

Passagers des cabines payants	Prénom		Origine	Métier/note
BELLIGNY (De)	Pierre Joseph		France	Agent de la C <sup>ie</sup> Nanto-Borde-laise
BELLIGNY (De)	Eugène		France	<i>Cousin du précédent</i>
Passager, colon non-payant	Prénom	Age	Origine	Métier
BAURIAUD	Elie	31	Charente-Maritime	Pépiniériste et jardinier
	Marie Anette	34		
BENOIT	Jacques Pierre	33	Charente-Maritime	Fermier
	Louise Marianne	19		
BERNARD	Pierre	40	France	Fermier et scieur de long
	Marguerite	32		
BREITMEYER	Johann	36	Kandel, Allemagne	Cordonnier et fermier
	Eva Maria	35		
	Johann	8		
	Catharina	5		
	Elisabeth	4		
	Johann	2		
CEBERT	Jacques Michel	30	Orne	Ouvrier agricole
	Jeanne	29		
CHARDIN	Mr			<i>Décédé à bord le 10/08/1840, sépulture à pigeon Bay</i>
DAVID	Guillaume		Paris	Jardinier
	Anne	32		
	Jean Guillaume	8		
	Marguerite			
DESSE	Jean Delphin	11	France	Fermier, <i>neveu de Pierre BERNARD</i>
DUC	Isaac	28	Charente-Maritime	
DULAC	Joseph			Fermier, <i>marin du voyage</i>
DUPAS	Mr			
ETEVENAUX	Jean-Pierre	42	Jura	Fermier
	Jeanne Françoise	49		
	Marie Célestine	17		
	Marie Judith	15		
	Jean Baptiste	12		
FLEURET	Georges	28	Manche	Charpentier
FRANCOIS	Jean Adolphe	28	Paris	Hôtelier
GENDROT	Hyppolite	32	France	Fermier et scieur
GENDROT	Pierre	31	France	Fermier et laboureur
	Victoire			
	Clémence Rose	5		
GOURTNER	Niklaus		Allemagne	Scieur
GUINDON	Benjamin Gabriel	34	Charente-Maritime	Fermier



	Isabeau Virginie	29		
HAHN	Joseph		Allemagne	
HEAULME	Baltasar	29	Belgique	Charpentier, <i>marin du voyage</i>
HETTICH	Kaspar		Baden, Allemagne	
JOTEREAU				<i>Décédé à bord le 10/08/1840 Sépulture à Pigeon Bay</i>
JOUY	Mr			Calfateur, <i>Marin du voyage</i>
LELIEVRE	François Etienne	30	Manche	Fermier, <i>Marin du voyage</i>
LIBEAU	Joseph	33	France	Fermier
	Madeline	30		
	Catherine Mélanie	11		
	Joseph	6		
	Armand Isidore	Enfant		<i>Né à bord le 23/04/1840</i>
MALMANCHIE (De)	Emeri	36	Charente	Fermier et jardinier
	Rose Jeanne	27		<i>Dite Victoire</i>
	Rose	8		
	Pierre	5		
MALMANCHIE (De)	François	28	Charente	Frère d'Emeri
MASSET	Charles	19	France	<i>Colon, mais aucune certitude qu'il soit passager de ce bateau</i>
MICHEL	Alfred	20	Puy-de-Dôme	Fermier
PIGOULET	<i>(certainement Picoulet)</i>		France	<i>Colon, mais aucune certitude qu'il soit passager de ce bateau</i>
ROUSSELOT	François	39	Moselle	Fermier
	Joséphine Adélaïde	37		
VERON	Louis Jules	21	Manche	Hôtelier
VIDAL	Etienne		Hérault	<i>Colon, mais aucune certitude qu'il soit passager de ce bateau</i>
WAEKERLE	Christian Jacob	24	Baden, Allemagne	Meunier
WALTHER	Peter	45	Grünstadt, Allemagne	Fermier
WOLL	Philipp		Allemagne	Charpentier

## La famille MALMANCHE

Emery (Emeri de MALMANCHIE sur la liste d'embarquement du bateau) et son épouse Rose sont venus en Nouvelle-Zélande en 1840 à bord du *Comte de Paris*.

L'affaire ne se déroula pas sans encombre pour ce nouveau projet. Pour commencer, une grande partie du temps a été perdue en raison de difficultés rencontrées par le bateau Comte de Paris sur la rivière de Rochefort à la mer. Parti en janvier 1840 il n'atteignit la mer que le 31 mars.

Le 9 août, ils arrivèrent dans la péninsule de Banks, après avoir essuyé des tempêtes violentes qui brisèrent les mâts. Ici, c'était l'hiver.

Deux mois plus tard, le 19 octobre 1840, Rose a donné naissance à un garçon qui était le deuxième enfant blanc né sur l'île du Sud. Elle accoucha sur la plage, dans une tente faite des voiles du navire. Ces colons pensaient établir la légitimité française sur ce territoire, mais leurs espoirs ont été déçus quand à l'arrivée, ils ont découvert le drapeau anglais dans le port d'Akaroa.

Emery de Malmanche jura alors, qu'il ne couperait plus sa barbe jusqu'à ce qu'il revoie le sol français Il a été fidèle à sa parole, quand seize ans plus tard, il a fait le voyage en France pour mettre ses filles en éducation, sa barbe avait grandi jusqu'à sa ceinture.

Les quatre premiers enfants d'Emery et de Rose sont nés en France avant que le couple ne vienne en Nouvelle-Zélande, mais malheureusement, deux d'entre eux sont morts très jeunes.

François, le frère d'Emery, né en 1812, est également venu en Nouvelle-Zélande sur le Comte de Paris ; il est mort à Akaroa le 27 juin 1866.

Rose et Emery étaient des éleveurs de bétail, le type de métier demandé par la compagnie Nanto-Bordelaise lors du choix de leurs émigrés.

Emery et Rose s'installèrent bien et vécurent le reste de leur vie à Akaroa ; leur maison a été une des premières construites. Emery gérait trois blocs de 100 acres chacun (en tout un peu plus de 120 hectares) près d'Akaroa pour un propriétaire absentéiste, M. de Belligny qui recevait la somme de 25 livres anglaise par an (environ 20 000€ d'aujourd'hui, valeur du travail) pour ce service.

Deux jeunes Māori, Eta, et Wahine son épouse, devinrent les amis d'Emery peu de temps après que le couple soit arrivé à Akaroa. Lorsque la maison de Malmanche a été érigée, Eta et son épouse vinrent emménager avec eux.

Emery de Malmanche est décédé le 16 février 1882 à Akaroa dans sa 78<sup>e</sup> année. Son épouse Rose, a vécu jusqu'en 1893, mourant le jour de l'anniversaire de la mort d'Emery dans sa quatre-vingtième année. Sa nécrologie se trouve dans le Mail de Akaroa du 21 février 1893.

## LE OLD FRENCH CEMETERY

L'Aube Hill Cemetery, fut le premier cimetière consacré de Canterbury (province) par l'évêque Pompalier (une rue porte son nom à Akaroa).

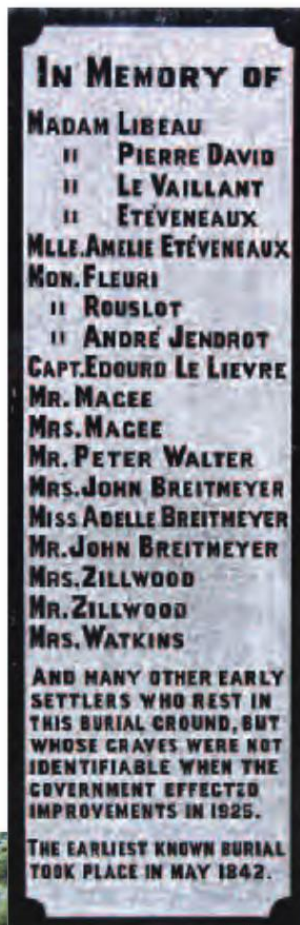
Il était quasiment abandonné lorsque le gouvernement décida, en 1925, de le restaurer. Cependant devant l'étendue des dégâts, le choix fut de regrouper toutes les tombes dans une fosse commune, et d'ériger une stèle mémoriale. Sur celle-ci, seuls les noms encore visibles sur les restes des pierres tombales ou des croix en bois, ont été reproduits. On remarquera la différence orthographique des noms par rapport à ceux de la liste des passagers du premier bateau. La tombe la plus ancienne était datée de mai 1842.

Le cimetière était ombragé par des saules pleureurs prélevés par François LELIEVRE sur la tombe de Napoléon à St Hélène alors qu'il était baleinier à bord du «Nile» en 1837.

Le premier saule planté sur le bord de la rivière Avon à Christchurch était issu de ces arbres.

Le cimetière a été à nouveau restauré par le Lions Club d'Akaroa, avec le soutien de la famille Malmanche lors du 150<sup>e</sup> anniversaire de la ville en 1990.

Deux plaques sont apposées sur les côtés de la stèle en mémoire d'Edouard LELIEVRE décédé le 11 mai 1842 à l'âge de 35 ans, capitaine du navire «Heva» et de Pierre Le BUFFE, commis de la Marine, mort le 8 décembre 1842 à bord de la corvette «l'Allier», à l'âge de 20 ans, dont les corps reposent dans ce cimetière.



Sources : Internet - Council of Akaroa - Historic Museum of Akaroa - "The French at Akaroa" T.L. Buick -  
Photos : J. DUMAS

## Le coin des lecteurs par Robert PONTIER

*Liste des contrats de mariage aux minutes de M<sup>e</sup> LACOMBE, notaire à Lachamp-Raphaël (1581-1627) - première partie (suite dans le prochain numéro)*

An	Fiancés	Lieu M	Lieu F
1581	ABRIOU Blaise x Françoise CHAUSSEBEL	Coppée, Lachamp-Raphaël	Lachamp-Raphaël
1598	ALEYSON Jean x Isabelle CAYRAD	Freyssenet, Juvinas	Freyssenet, Juvinas
1583	ARMAND Jehan "Gales" x Judith FAURE(Du)	Nicoles, St Andeol de F.	Nicoles, St Andeol de F.
1602	ARMAND Pierre "Gales" x Catherine FRAYSSE	Nicoles, St Andeol de F.	Chambons, St Andeol de F.
1589	ARNAUD Pascal x Jeanne MEJAN	Monteils, Burzet	Chambon, Burzet.
1614	ARSAC Alexandre x Anne COUDENE	oCros de G=>Gandoulet, Ste AULAYE	Fau, Montpezat
1599	AUDIGIER Jehan x Marie BEROUARD	Burzet	Lachamp-Raphaël
1601	AUDIGIER Jean x Gaspard GUINOT	Mouscheyres, Juvinas	Jaujac
1607	AUDIGIER Pierre"Chaillon" x Claudia VEYRENCHÉ	Sausses, Burzet	Sausses, Burzet
1616	AUDIGIER Pierre x Peronne CAYRAD	Chastagnas, Burzet	La Valette, Burzet
1627	AUDIGIER Estienne x Catherine AYRAUD	Peyral, Burzet	Sausses, Burzet
1593	AYMAR Jacques x Jeanne LEGLE	Les Ouches, Antraigues	Mouscheyres, Juvinas
1615	AYRAUD Jean x Antoinette BEZAL	Sausses, Burzet	Valette, Burzet
1600	BERNARD Jean x Magdeleine CHAMBON	Freytesses, Aysac	La Roche, Juvinas
1619	BERNARD Jacques x Suzanne TEYSSIER	Peyral, Burzet	Lachamp-Raphaël
1601	BEROUARD Pierre "Lafete" x Catherine GERLAND	La Feste, Lachamp-Raphaël	Les Ouches, Mezilhac
1612	BESSON Pierre x Florence ROBERT	Sausses, Burzet	Chaliac, Montpezat
1618	BESSON Jean x Magdeleine MONIER	Sausses, Burzet	Sausses, Burzet
1619	BESSON Jean x Jeanne PORTE	Sausses, Burzet	La Coste, Burzet
1603	BLANC Jacques x Marguerite MAZON	Freyssenet, Juvinas	Freyssenet, Juvinas
1607	BOIRE Jacques "Molines" x Jeanne CHIRAUSSSEL	Ribes, Mezilhac	Ribes, Mezilhac
1598	BOIS Jean x Vidalle BLANC	Freytesses, Aysac	Freytesses, Aysac
1598	BOIS Antoine x Claudia DELIERE	Solier, Aysac	Ville des Fons, Antraigues
1603	BOYS André x Vidale BLANC	Freyssenet, Juvinas	Freyssenet, Juvinas
1608	BONHOMME Antoine x Antonie MOYNIER	Sausses, Burzet	Sausses, Burzet
1581	BORDELIN Gaspard x Jeanne MEJAN	Molin Beraud, Freyssenet-la-Tour	Chambon, Burzet
1602	BOUCHON Etienne x Jeanne BONNET	La Blacheyre, Juvinas	Juvinas
1616	BOUCHON Jean x Peyrone ALEGRE	Monteils, Burzet	La Valette, Burzet
1583	BOURG(Du) Claude x Jeanne LADIER(De)	Seriges, Mezilhac	Seriges, Mezilhac
1594	BOUSCHER Claude x Gillote BOTHELIER	Burzet	Burzet
1619	BOYER Daniel x Catherine VOLLE	Le Bois, Mezilhac	Vacheresse, Les Etables
1595	BRUYT François "De Castanet" x Guyonne LAFARGE(De)	Fourchade & Roche d'Abs	Poyet, Burzet
1615	CAYRAT Jean x Adrienne GANDON	Monteils, Burzet	Sagnes
1615	CAYRIER Marc x Jeanne SIMON	La Coste Verte, Burzet	Sausses, Burzet
1582	CHAMBONNET Jean x Jeanne DUBOURG	Seriges, Mezilhac	Seriges, Mezilhac
1582	CHANEAC Claude x Barthel. CHASTANIER	Nicoles, St Andeol de F.	Prat, St Andeol de F.
1583	CHANEAC Claude x Gabrielle ARMAND	Darnepassade, St Andeol de F.	Vacheresse, Les Etables
1607	CHANEAC Michel x Jeanne CHANEAC	Darnepassade, St Andeol de F.	Nicoles, St ANDEOL de F.
1608	CHANEAC Michel x Marite CHANEAC	Darnepassade, St Andeol de F.	Darnepassade, St Andeol de F.
1608	CHANEAC Pierre"Girons" x Antoinette CHANEAC	Darnepassade, St Andeol de F.	Darnepassade, St Andeol de F.
1608	CHANEAC Jean x Claudia CHANEAC	Nicoles, St Andeol de F.	Nicoles, St Andeol de F.
1581	CHASTANIER Estienne x Jeanne TEYSSIER	Lachamp-Raphaël	La Motte, Mezilhac
1606	CHASTANIER Jean x Anne FARGIER	Nicoles, St Andeol de F.	Beleyre, St Andeol de F.
1620	CHASTANIER Estienne x Marguerite BONHOMME	Gerbier, St Martial	Lachamp-Raphaël
1622	CHASTANIER Jacques x Isabeau BENEFICE	Prats, Burzet	Prats, Burzet
1604	CHAUSSINAND Pierre x Antonie SEYTE	Cros la Planche, St Martial	La Valette, St Martial
1583	CHAZALON Pierre x Aloys ROCHETTE	Branchades, Sagnes	Merle, Cros de G.
1596	CHAZALON Jean x Antonie MONIER	Gratteloup, Sagnes	Burzet
1583	CHIRAUSSSEL Pierre x Jeanne GAMET	Les Ribes, Mezilhac	Destourbe, Mezilhac
1614	CLAUZIER Claude x Magdeleine BOUCHON	La Valette, Burzet	Burzet
1597	CLOTIER André x Jeanne DUCHAMPS	Serigues, Mezilhac	Crouzet, Mezilhac
1583	COMBE Vincens"Pascal" x Jacqueline PALIS	Crouzet, Mezilhac	Palis, Gluiras
1585	COMBE Jean x Agnès AYSAC(D')	Crouzet, Mezilhac	Crouzet, Mezilhac



# X hors 07

Quand les Ardéchois se marient  
hors de leur département



## Mariages dans la Haute-Loire

relevés de Jacques DUMAS

### Mariages à Freycenet-la-Cuche

- 06.07.1783 **MALOSSE Jean Louis**, fs de Jean-Baptiste et de Marguerite TESTUD des Eygaux à Freycenet.  
**ROCHETTE Marie Anne**, fa de +Antoine et de Marianne MARION du Granjeas au Béage.
- 11.02.1784 **ISSARTEL Jacques**, fs de Jean Antoine et de + Marianne AUVERNHAS des Roches à Freycenet,  
**PHILIPOT Marie**, fa de Jean Pierre et de +Marianne FARGIER du Sabeyrous au Cros-de-Géorand.
- 01.07.1784 **LARGIER Jean-Claude**, fs de Claude et de + Claudette GIRAUD, de Largentière à Freycenet.  
**PLANTIN Marianne**, fa de Simon et de Marie MALARTRE, du suc du Bez à Issarlès.
- 01.03.1786 **CHAZALON Jean-Louis**, fs de +Pierre et de Louise SAUVET du mas de Voulaton au Cros-de-Géorand.  
**PALHES Anne-Marie**, fa de Jean Baptiste et de Cécile MAHINC (+ 16.12.1788 à 35a) de Falconi à Freycenet.
- 31.05.1787 **ISSARTEL Jean Claude**, fs de Jean et d'Elizabeth MICHEL de Parrot à Freycenet.  
**HUGON Marie Rose**, fa de Jean-Louis et de Marie JOLIVET de Chaumeil à Issarlès.
- 29.01.1788 **REYNAUD Jean Pierre**, fs de Jean Antoine et de +Catherine VERNET, de Goudet à Borée.  
**PLANTIN Jeanne**, fa de François et de Marie BREYSSE des Deux Rabbes à Freycenet.
- 24.02.1789 **BLANC François**, fs de Claude et de +Isabeau TITAUD de Freycenet.  
**ACASSAT Izabeau**, fa de Claude et de ? VERON de Chabanis au Béage.
- 10.08.1789 **GARDES Jean Louis**, fs de + Jean Pierre et de Jeanne SOLELHAC de la Grange au Béage.  
**LARGIER Anne**, fa de +Pierre et de Jeanne Marie MOLIN de la Roche Haute à Freycenet.
- 11.02.1790 **GIBBERT Jean François**, fs de +Barthelemy et de Catherine PEREL de Lauverson aux Estables.  
**FAURE Rose**, fa de +Jean et de Magdeleine LOUGEANHE (LOUGANIES, x 13.05.1763 Le Béage) du Béage.
- 8 Nivose V **DELABRE Pierre**, 19a, fs de Jean et de Marianne GARDES de Longeteyre à freycenet.  
**GIRAUD Jeanne Marie**, fa de +Jean Pierre et de Marie SUREL de Mazaboulet au Béage.
- 4 Vendé. V **Du NOYER des SAUVAGES Jean Pierre**, 27a, fs de Jean Antoine et de Marie Magdeleine JULIEN du RON-CHAT de Freycenet.  
**DELOLME Aleonore**, 24a, fa de Pierre et de Jeanne JULIEN du RONCHAT, de Laval à Nozières.
- 1 Vendé. VI **ROCHETTE Félicien**, 21a, fs de Guillaume et de Marie Rose MARIAC de Borée, canton de St Martin.  
**MIALON Marie Rose**, 22a, fa de +Vincens et de Marianne CRESPI des Roches à Freycenet.
- 10 Vendé. VI **GIMBERT Jean Pierre**, 50a, fs de +Jean Pierre et de Jeanne CORTIAL de la Roche Haute à Freycenet.  
**ROME Magdeleine**, 34a, fa de +Antoine et de Marianne BREISSE, du Lac d'Issarlès.
- 22 Vendé. VI **Du NOYER des SAUVAGES Jean François**, 24a, fs de Jean Antoine et de Marie Magdeleine JULIEN du RON-CHAT de Freycenet.  
**DELOLME Julie**, 20a, fa de Pierre et de Jeanne JULIEN du RONCHAT, de Laval à Nozières.
- 6 Brum. VI **MIALON Baptiste**, 20a, fs de +Jean-Louis et de Louise CHAREIRE de Longeteyre à Freycenet.  
**GUILHOT Rose**, 19a, fa de +Baptiste et de Rose ALIX de Mazaboulet au Béage.
- 30 Frim. VI **REY Simon**, 23a, fs d'Etienne et de Jeanne Marie BREISSE de Largentière à Freycenet.  
**NEU Rose**, 28a, fa de Simon et de Magdeleine TEISSOT de Bourles à Issarlès.
- 30 Frim. VI **VALETTE Joseph**, 19a, fs d'Etienne et de Marianne LIABEUF de la Theule canton de Coucouron.  
**GUILHOT Marie Magdeleine**, 29a, fa de Jean Louis et de +Marianne ANDRE de Longeteyre à Freycenet.
- 21 Vent. XI **SOLEILLAC Mathieu**, 29a, °01.02.1774, fs de Pierre et de Catherine GIRE des Roches Basses à Freycenet.  
**CHALENDAR Marie**, 30a, fa de +Barthélémy et de +Marianne CHABANES, des Arcis à Issarlès.
- 2 Brum. XIII **BREYSSE Pierre**, 33a, fs de +Jean Antoine et de Magdeleine LIABEUF de Freycenet.  
**GIRAUD Marianne**, 19a, fa de +Pierre et de Marie SUREL de Mazaboulet au Béage.
- 26.11.1806 **CHAMARD Jean Louis**, 24a, fs de Jean Charles et de +Magdeleine ALLIRAND du Mas de Ranc au Béage.  
**ALLEVERNHAS Jeanne Marie**, 20a, fa de Jean Antoine et de Marie EXBRAYAT des Eygaux à Freycenet.
- 22.09.1807 **PHILIPOT Jean Antoine**, 34a, tisserand, fs de Jean Baptiste et +Marie ARNAUD du Mont à Issarlès.  
**NIEL Jeanne Marie**, 30a, Vve d'Antoine REY, fa de Jean Pierre et de Jeanne HUGONT des Eygaux à Freycenet.
- 24.10.1807 **MAHINC Jean**, 32a, fs de Jean Baptiste et de Rose BREYSSE du Monastier, né à Présailles.  
**CROUZET Marianne**, 28a, fa de +Jean Louis et de Marie LARGIER de La Bergueyre au Béage.



## QUESTIONS

### GÉNÉRALITÉS

#### 13/01/001 - Estimes de CHANEAC

Rech. éléments traduits des estimés de 1664 à Chanéac, à échanger contre traductions sur saint-Clément ou Fay-sur-Lignon.

*Christiane CHAMBON*

### FAMILLES

#### 13/01/101 - TOURTEL/MOREL

Rech. Saint-Symphorien-sous-Chomérac, cm Paul TOURTEL à Marquet (Marthe) MOLIERE, dont un fs Charles °13/10/1669, x 06/11/1693 à Marie SERREPUY.

*Josy PERRIER*

#### 13/01/102 - GUILHON/ROBERT

Rech. Saint-Lager-Bressac, cm Pierre GUILHON ° vers 1650, + après 1703, x vers 1678 à Colombe ROBERT, dont un fs Daniel, y° 06/02/1678, + vers 1757, x à Magdeleine MERLIN ° 1695, y+19/09/1757.

*Josy PERRIER*

#### 13/01/103 - CROS/TREMOLET

Rech. Chomérac Moïse CROS, y+30/10/1705, x vers 1681 à Lucrèce TREMOLET +18/07/1710. Dont une fa, Marguerite y°09/03/1781, x à Pierre LUQUET ° Saint-Genest-Lachamp.

*Josy PERRIER*

#### 13/01/104 - TOURTEL/GARAYT

Rech. Saint-Symphorien-sous-Chomérac et Saint-Lager-Bressac, Blaise TOURTEL x vers 1704 à Claudine DURIEU + vers 1714, dont un fs Simon x 19/11/1733 Saint-Lager-Bressac à Française GUILHON.

*Josy PERRIER*

#### 13/01/105 - POURCHAIRE/MAUROUX

Rech. toutes infos sur Isaac POURCHAIRE °vers 1638 +06/11/1713 Chomérac, x à Madeleine MAUROUX, dont un fs Pierre +30/12/1713, x à Judith RIOU.

*Josy PERRIER*

#### 13/01/106 - LAROCHE/FREYDIER

Rech. °, x, +, lieu et toutes infos sur Claude LAROCHE, cm 04/01/1720 Pranles chez M<sup>e</sup> Boursarie; avec Alix FREYDIER, dont un fs Jean x à Marguerite MOURON.

*Renée GAUTHIER*

#### 13/01/107 - FAUGIER/DURAND

Rech. °, cm, +, lieu filiation Simon FAUGIER x 22/09/1733 Creyssac à Marie DURAND, dont un fs Simon y° 1749 x à Marguerite DEJOURS °28/02/1756 Silhac.

*Renée GAUTHIER*

#### 13/01/108 - ROCHIER/BERNARD

Rech. toutes infos sur Jacques ROCHIER x 16/10/1714 Pranles à Jeanne Marie BERNARD, dont une fille Suzanne, y° 02/02/1718 yx 21/02/1746 à Jean AUBERT.

*Renée GAUTHIER*

#### 13/01/109 - SOULIER/GAUTHIER

Rech. rég. St-Pierreville, St-Julien-du-Gua, °, cm, x, ° de Charles SOULIER, x v.1635 à Française GAUTHIER ° St-Julien-du-Gua, dont une fille Marguerite + 09/01/1700 St-Pierreville, x RPR 15/10/1658 et yx 22/01/1659 à François PUAUX.

*Renée GAUTHIER*

#### 13/01/110 - VERNHES/DUFOUR

Rech. filiation, °, cm, de Claudine DUFOUR à Jean VERNHES, fs de Pierre, notaire à St-Pierreville, x1 1630 à Elisabeth DUFOUR fa d'Antoine, notaire à St-Christol et d'Antoinette SALABELLE, x2 06/08/1663 Marcols à Claudine DUFOUR.

*Renée GAUTHIER*

#### 13/01/111 - CHARRA/CHAUDIER

Rech. rég. Saint-Agrève, x, cm, ca 1715, Jacques CHARRA à Izabeau CHAUDIER.

*Daniel CHALOIN*

#### 13/01/112 - EYRAUD/FRACHON

Rech. rég. Désaignes, x, cm, ca 1710, Pierre EYRAUD à Marguerite FRACHON.

*Daniel CHALOIN*

#### 13/01/113 - FOURNIER/MICHEL

Rech. rég. Saint-Agrève, x, cm, ca 1715, Pierre FOURNIER à Izabeau MICHEL.

*Daniel CHALOIN*

#### 13/01/114 - CADET/SAGNIOL

Rech. rég. Désaignes, x, cm, ca 1710, Jacques CADET à Catherine SAGNIOL.

*Daniel CHALOIN*

#### 13/01/115 - PERIER/CHABANES

Rech. rég. Désaignes, x, cm, ca 1725, Gaspar PERIER à Marie CHABANES.

*Daniel CHALOIN*

#### 13/01/116 - CHAREYRE/ARNAUD

Suite à la réponse 12/03/123 - CHAREYRE/ARNAUD : Le registre des BMS des Sagnes-et-Goudoulet ne comporte pas l'année 1668. Quelles sont les sources pour le mariage de Pierre CHAREYRE et Antoinette ARNAUD le 03/05/1668 ?

*Paul VERDIER*

#### 13/01/117 - POULENARD/VERCASSON

Rech. infos, °, x, +, d'Etienne POULENARD, père de

► Marie Sophie °1859,

► Auguste °21/06/1861 +31/12/1902 x à Marie VERCASSON °17/08/1868 +22/09/1939 Etables,

► Victor °1863 Saint-Félicien.

*Patricia POULENARD*

**NDLR :** ► Jean Augustin POULENARD °24/01/1861 Cheminas, fs d'Etienne + 62 a 22/08/1887 Cheminas et de Française TACHON, cm 31/01/1891 M<sup>e</sup> Moulin Tournon, x 06/02/1891 Etables à Marie-Reine VERCASSON ° 17/08/1868 Etables, fa de Pierre et de + Reine BUFFAT.

► Jean Etienne POULENARD °ca1825, domicilié à Lemps, fs de (Jean) Pierre + 08/12/1827 Préaux et de Louise (Antoinette) VERGIER, cm 18/06/1858 M<sup>e</sup> Gamon Saint-Victor; x 20/06/1858 Saint-Jeure-d'Ay à Marie française TACHON °ca1832 saint-Romain-d'Ay fa de Louis et de (Marie) Rose PERRIN.

► Pierre POULENARD x 12/11/1816 Préaux à Louise Antoinette VERGIER.

► Louis TACHON x 19/09/1830 Saint-Victor à Marie Rose PERRIN.

► Jean Pierre VERCASSON x 28/04/1861 Etables à Reine Marie BUFFAT.

#### 13/01/118 - POULENARD/VERCASSON

Rech. toutes infos, sur Victor POULENARD x Léonie JUNIQUE °1874 Saint-Félicien, d'où

► Victorine x CARDIN.

► Nancy x JOUBERT.

► Louise x MELINAND.

► Emma x REGAL.

► Ferdinand Henri °11/02/1894 (pas à Saint-félicien) +16/02/1949.

► Auguste °, x, + ?

► Paul °, x, + ?

► Jérémy °, x, + ?

► Lucien °, x, + ?

► Louis °, x, + ?

► X ? (aucune info sur le 11<sup>ème</sup>)

**Patricia POULENARD**  
**NDLR :** Victor **POULENARD** °  
04/03/1862 Saint-Félicien, fs de père in-  
connu et de Rose **POULENARD**  
(+ 05/03/1875 Saint-Mars) x 29/01/1892  
Satillieu à Rose Clémentine Léonce **JU-**  
**NIQUE** ° 22/08/1873 Nozières fa de Jean  
Romain (+ 01/06/1891 Satillieu) et d'An-  
gèlique Philomène **CHIFFLET**.

**13/01/119 - SAGNIAL/SOUCHE**  
Rech. rég. Gluiras, x, cm, ca 1710, asc,  
Pierre SAGIAL à Jeanne SOUCHE.  
**Jean Marie CHAZALON**

**13/01/120 - THEOULE/SOUCHE**  
Rech. rég. Gluiras, x, cm, ca 1708, asc,  
Pierre THEOULE à Jeanne SOUCHE.  
**Jean Marie CHAZALON**

**13/01/121 - ROURE/ARMAND**  
Rech. rég. Gluiras, x, cm, ca 1705, asc,  
Louis ROURE à Catherine ARMAND.  
Et naissance de leur fils Jean ROURE ca  
1705.  
**Jean Marie CHAZALON**

**13/01/122 - DOUSSON**  
Rech. rég. Gluiras, ° ca 1700, Jeanne  
DOUSSON fa de Jean Cézard et d'Elisa-  
beth BLACHETTE.  
**Jean Marie CHAZALON**

**13/01/123 - BESSON/CHAUVY**  
Rech. rég. Borée, Saint-Martial, x, cm, ca  
1710, Antoine BESSON à Marie  
CHAUVY (CHOLVY).  
**Christiane CHAMBON**

**13/01/124 - CHAMBON/MOULA**  
Rech. rég. St Christol/Le Cheylard x, cm  
ca 1663 Jean CHAMBON à Marie  
MOULLA d'où au moins 7 enfants.  
**Jean SOUCHE**@

**13/01/125 - POMMARAT/TINLAND**  
Rech. région Saint-Pierreville x, cm ca  
1638 Jean POMMARAT/POUMARAT  
fs de Jean et de Marthe VENTOUZE à  
Catherine TINLAND fa d'Aaron et de  
Judith De BARRUEL de Talussac Saint-  
Pierreville d'où au moins 9 enfants.  
**Jean SOUCHE**@

**13/01/126 - CHABANON/CLAUSSAR**  
Rech. région Saint-Sauveur-de-Montagut  
x, cm ca 1640 Jacob CHABANON à  
Jeanne CLAUSSAR au moins 3 enfants.  
**Jean SOUCHE**@

**13/01/127 - CHIESSE/THYSERONNE**  
Rech. région Saint-Félicien x, cm ca  
1602 joachim CHIESSE dit Chomette à  
Agathe THYSERONNE d'où au moins 4  
enfants.

**Jean SOUCHE**@

**13/01/128 - SUCHIER/BERTRAND**  
Rech. région Gluiras x, cm ca 1641 Isaac  
SUCHIER à Jeanne BERTRAND des  
Duges à Gluiras d'où au moins 5 enfants.  
**Jean SOUCHE**@

**13/01/129 - TOURNAYRE/HERMITTAN**  
Rech. °, asc, cm de Jean TOURNAYRE  
(Borne) et Marie HERMITTAN (Sa-  
blières) x à Sablières le 06/05/1654.  
**Roland COUDERC**@

**13/01/130 - FOURNIER/HERMITTAN**  
Rech. °, asc, cm de François FOURNIER  
et Jeanne HERMITTAN x à Sablières le  
02/03/1685.  
**Roland COUDERC**@

**13/01/131 - BLANC/VEYRUNE**  
Rech. °, asc, cm et x de Jean BLANC et  
Olympe VEYRUNE d'où Louis x 1686 à  
Montselgues.  
**Roland COUDERC**@

**13/01/132 - BREYSSAC/BORELLI**  
Rech. °, asc, cm et x de Jacques BREYS-  
SAC et Louise BORELLI d'où Margue-  
rite x 1686 à Montselgues.  
**Roland COUDERC**@

**13/01/133 - FRANCE/MARTIN**  
Rech. °, asc., cm et x d'André FRANCE  
(+ 1732) et Suzanne MARTIN (+ 1715)  
d'où Catherine ° 1683 à Sablières.  
**Roland COUDERC**@

**13/01/134 - ALLÈGRE/MARTIN**  
Rech. rég/ Malbosq cm, x ca 1700, ° ca  
1680 et asc. de Gervais ALLÈGRE et  
Jeanne MARTIN, d'où Jean ALLÈGRE x  
le 15/03/1734 Malbosq à Marie COU-  
TEAU.  
**Christian MOULINE**@

**13/01/135 - ALÈGRE/PIALLET**  
Rech. rég. Malbosq, ° ca 1645 et asc. de  
Jean ALÈGRE et de Catherine PIALLET  
(x le 14/04/1671 Malbosq), d'où Gervais  
ALÈGRE ° le 20/09/1672 Malbosq.  
**Christian MOULINE**@

**13/01/136 - GUERIN/TEYSSIER**  
Rech. rég. Lachapelle-Graillose, cm, x ca  
1600-1610 Antoine GUERIN à Jeanne  
TEYSSIER.  
**Paul VERDIER**

**13/01/137 - GRAS/VARRAUD**  
Rech. rég. Cros-de-Géorand, cm, x ca  
1650 Estienne GRAS à Anne VARAUD.  
**Paul VERDIER**

**13/01/138 - RANC/AUTUCHE**  
Rech. rég. Lachapelle-Graillose, cm, x ca  
1600-1610 Jean RANC à Laurence AU-  
TUCHE.  
**Paul VERDIER**

**13/01/139 - REYNAUD/MAURIN**  
Rech. rég. Lachapelle-Graillose, cm, x ca  
1630 Pierre REYNAUD à Jeanne MAU-  
RIN.  
**Paul VERDIER**

**13/01/140 - REYNAUD/RIVIEST**  
Rech. rég. Saint-Martial, cm, x av1643  
Jacques REYNAUD à Louise RIVIEST.  
**Paul VERDIER**

**13/01/141 - DUPRE/CROS dite DE-**  
**CONCHES**  
Rech. rég. Coux, ° ca1659 Claude DUPRE  
x ? à Elisabeth CROS dite DECONCHES  
y+ 29/12/1714.  
**Philippe PRUDHOMME**

**13/01/142 - TEYSSIER/GUIGON**  
Rech. rég. Coux, + ca ap1720 Jean André  
TEYSSIER, y° 12/12/1694, yx  
02/02/1717 à Françoise GUIGON..  
**Philippe PRUDHOMME**

**13/01/143 - COMBIER/MIEUCENS-**  
**SAINTE**  
Rech. rég. Privas, ° et + Marianne COM-  
BIER yx 11/12/1743 à Paul Louis MIEU-  
CENS-SAINTE.  
**Philippe PRUDHOMME**

**13/01/144 - TERRAS/MENET**  
Rech. rég. Beauchastel, + ap1759 Henri  
TERRAS y°22/01/1700, yx 01/10/1737 à  
Marie MENET.  
**Philippe PRUDHOMME**

**13/01/145 - TEYSSIER/De LAGARDE**  
Rech. rég. Coux, Privas, + ca1800 Marie  
TEYSSIER °06/05/1749 Coux, x Paul  
Joachim Scipion De LAGARDE.  
**Philippe PRUDHOMME**

**13/01/146 - MORFIN/BARBIER**  
Rech. rég. Saint-Romain-de-lerps, °  
ca1785 Marie MORFIN fa de Jean Louis  
et de Marie CHODIER yx 09/11/1806 à  
Jean Pierre BARBIER, y+ 31/08/1839.  
**Danielle CERNIK**

**13/01/147 - MORFIN/CHODIER**  
**(CHAUDIER)**  
Rech. rég. Saint-Romain-de-Lerps, °, x ca  
1780, + et asc. de Jean Louis MORFIN et  
Marie CHODIER d'où Marie ci-dessus.  
**Danielle CERNIK**

**13/01/148 - TRACOL/BELIN**  
Rech. rég. Saint-Sylvestre et tout 07, °, x  
ca 1788, + et asc. de Mathieu TRACOL et  
Thérèse BELIN, d'où une fa Elisabeth.  
**Danielle CERNIK**

**13/01/149 - FAURE/JAY**  
Rech. rég. Mauves, ° ca 1780 Thérèse  
FAURE fa d'André et de Marguerite SER-  
RET / MARTIN ? x 23/01/1813 La-  
Roche-de-Glun (26) à François JAY, +  
04/02/1845 Mauves.

*Danielle CERNIK*

### 13/01/150 - ROUCHETTE (ROUCHETTE)/TRAPPIER

Rech. rég. Mauves, Glun et tout 07, ° ca 1768, Jean Pierer ROUCHETTE, fs à Claude et Marie Anne BOUCHER, x 19 messidor an VI Tournon à Jeanne Marie TRAPPIER, + 08/04/1834 Glun..

*Danielle CERNIK*

### 13/01/151 - BALMELLE/AUJOULAT

Rech. rég. Saint-Etienne-de-Lugdarès, Haute-Loire et Lozère, x ca 1850 de Jean Baptiste Casimir BALMELLE °15/04/1829 Laveyrune (07) à Léonie AUJOULAT, d'où Marianne Léontine °23/01/1867 à Saint-Etienne-de-Lugdarès.

*René ARNAUD*

## RÉPONSES

### GÉNÉRALITÉS

#### 12/02/001 - Recherche de lieu

Saint-Julien-d'Orçival est le nom d'une paroisse correspondant actuellement aux communes devMarcols et d'Albon.

*René ARNAUD*

### FAMILLES

#### 12/04/107 - RIOU/BOYER

Sur Registre La Valette 1662/1684, page 15. Théodore RIOU x 21/12/1667 à Suzanne BOYER, tous les deux du Gua. Baptêmes des enfants : p88, 17/12/1670 Pierre, p134, 08/04/1673 Charles, p138, 29/03/1676 Magdeleine, 01/09/1679 Anne, 07/07/1680 Madeleine. Parrains, marraines et témoins : PAUL SOULIER Charpentier, Suzanne LAFONT, Antoine-GIRAUD fils de Charles, Louise BOYER, Jean SUEL, Catherine ROBERT, François RIOU, Marie VERNET.

*Renée GAUTHIER*

#### 12/04/108 - ARGAUD/GRAND

Jean ARGAUD ° 18/10/1700 Devesset, fs de Jean Pierre et de Claire FAY x 06/12/1734, au désert, pasteur BOYER, cm 24/11/1734 M<sup>e</sup> VACHERESSES à Jeanne GRAND ° 21/03/1703 Tence, fa de Mathieu et Isab. MOREL, dont 5 enfants : Jean-Pierre, Marie, Anne, Mathieu, Jacques.

*Renée GAUTHIER*

#### 12/03/112 - RISSONS/GARNODIER

*NDLR : M. CHALOIN nous excusera, dans le n°64 nous avons écourté sa réponse, en voici l'intégralité :*

Raymond Nohé RISSONS (Reymond sur l'acte de naissance) ° 20-03-1853 Saint-Basile, + 12-02-1939 Trévaux (01).

Rose Sophie GARNODIER ° 10-01-1848

Plats, ° 16-12-1899 Cornas.

X le 03-10-1875 Plats ; Rose Sophie est veuve de Jean François GIRODON (5 enfants).

► Raymond est fs Jean-Jacques RISSON °6 thermidor an 13 (25 juillet 1805), Saint-Basile (07) , +20/07/1879 Lamastre x 19/06/40 Desaignes à Anne AYRAUD °03/11/1817 Desaignes, +29/07/1884 Saint-Barthélémy-le-Pin (4 enfants).

► Jean-Jacques est fs de Louis RISSON °20/08/1774 Desaignes +20/05/1850 Saint-Basile, x 8 germinal an 12 (8 avril 1804) Saint-Prix à Marie RUSSIER °03/01/1777 Le-Chambon-sur-Lignon 43, +10/12/1856 St Basile (3 enfants).

► Louis est fs de Jacques RISSON (ou RISSOAN) ° 08/08/1737, x 28 juin 1772 à Marianne CARRAS (2 enfants).

► Jacques est fs de Jean-Jacques RISSOAN, °06/04/1708 Saint-Appolinairedrias x à Marguerite BERTRAND (7 enfants).

► Jean-Jacques est fs de Sébastien RISSOAN, °ca 1675 x 22 janvier 1703 Mounens, Saint-Basile à Jeanne CHAPON (4 enfants).

► Sébastien est fs de Jacques RISSOAN °ca 1645 x à Catherine MONTCHAL, de Montchal, Saint-Basile (9 enfants).

**Nb** : La graphie du patronyme a évolué de Rissoan ou Rissoans, Rissons et Risson selon les scribes et les lieux.

*Daniel CHALOIN*

#### 12/04/118 - MONTABONNET/LARDON

Pas de réponse, mais des informations complémentaires :

+/1699 Pierre MONTABONNET x Louise LARDON de Devesset.

Leurs enfants connus :

► Louise x v.1707 à Claude BEAL.

► Marie x 05/11/1699 Devesset à Jean Antoine MEALLIER fs de Claude.

► Pierre x v.1720 à Anne BARBIER.

► Antoinette x1 v. 1704 à Jacques CHAZOTTES, x2 1710 à Jacques MEYSSAT.

► Marciaud MONTABONNET ° v.1676, x 03/03/1710 Devesset à Anne DELOBRE, fa de Mathieu et de Jeanne PETRE de Barges, St-André-des-Effangeas + 18/06/1735 Devesset. Témoins : Jean DELOBRE de Devesset, Nicolas DELOBRE de Barges, Pierre PETRE du Crouzet à Tence. Leurs enfants connus :

► Pierre ° 29/12/1710, p: Jacques MONTABONNET, m: Catherine ESCOFFIER de St-André.

► Antoinette ° 30/06/1712, p: Nicolas DELOBRE laboureur de St-André, m: Marie MONTABONNET.

► Jacques ° 18/05/1714, p: Jacques MONTABONNET, m: Catherine ESCOFFIER

de St-André.

► Pierre °22/11/1716, p: Pierre MONTABONNET frère de Marciaud, m: Catherine ESCOFFIER.

► Claude (garçon), °09/05/1720, p: Antoine MEALLIER, m: Louise MONTABONNET.

► Jean ° 12/11/1725, p: Jacques MONTABONNET, m: Louise MONTABONNET.

► Marie, ° 13/08/1731, p: Pierre MONTABONNET, m: Antoinette MONTABONNET.

*Renée GAUTHIER*

#### 12/03/117 - CHAMBON/VERDIER

Trois familles Chambon de Serres à Chanéac se distinguent par les urnes provenant du nom des épouses :

► Famille Chambon dite *Lamarque* : Jacques et Jacquetet CHAMBON, frère et soeur, enfants de Jean CHAMBON «Lamarque» sont mentionnés dans l'achat du 8 février 1643 devant M<sup>e</sup> Riou à Lachapelle-sous-Chanéac.

► Famille Chambon dite *Peyron ou Empeyron* : Elle provient d'une alliance entre un fils Chambon et une fille Serre vers 1660-1650. La famille Serre dite «Peyron ou Empeyron» résulte du mariage avant 1550 du couple Jacques SERRE/ Marguerite EMPEYRON cité beaucoup lus tard dans l'acte d'achat du 31 janvier 1653 devant M<sup>e</sup> Bernard Goy (AD07 2E13837).

Lucesse SERRE dite «Empeyron», fille de feu Claude (Estienne ?) SERRE et Jeanne VERDIER du lieu de Serres à Chanéac, épouse Jean BLACHE «Jalatte», fils de feu Henri BLACHE et Jeanne JALLAT du bourg Chanéac, le 11 octobre 1648 devant M<sup>e</sup> Antoine RIOU (AD07 2E13837).

► Famille Chambon dite *Richard* : Elle provient du couple Vidal CHAMBON/Anthony RICHARD marié vers 1590. Vidal RICHARD teste le 13 février 1624 devant M<sup>e</sup> Pierre GORY (AD07 2E13820).

Jehan CHAMBON dit «Richard» de Serres, teste en 1653 devant M<sup>e</sup> Pierre Gory (AD07 2E13829).

*Christiane CHAMBON*

12/04/147 - BOURZES/REYNOUARD x vers 1655 de Noël Bourzes, °vers 1625 à Sablière, à Marguerite Reynouard d'où Louise °30/11/1657 à Sablières.

*Pierre SOUCHERE@*

#### 12/4/141- DESCHANEL/GILLES

x 7/11/1686 à Saint-Laurent-les-Bains de Jean DESCHANEL ° vers 1654 à Paysac Maison de Brès, fs de Pierre et de Gratie BISCARAT, à Marie GILLES ° vers 1662 à Costelonges, Saint-Laurent-les-Bains.

*Pierre SOUCHERE@*

12/04/143 - TEISSIER / AUBERT  
Jean TEISSIER x 09/01/1680 Creysseilles à Marie AUBERT.  
Jean + 17/04/1705 Coux. Rien sur sa ° ni sur son épouse.  
J'accepte tous renseignements.

*Gisèle Le DEVEDEC@*

12/04/149 - REYNOUARD/COUDERC  
Vu sur table enregistrement SAGA  
6MI159 b104 folio 223 :  
Louis REYNOUARD est décédé à 100 ans inscrit sur le registre le 08/03/1724 à Sablières.

*Danielle DUBOIS@*

12/04/150 - DUBOIS / VERNISSE  
CM du 03/06/1667 M<sup>e</sup> Peyret mentionné

sur testament du 08/09/1706 de Pierre DUBOIS. Testament de Jeanne VERNISSE le 24/03/1721 chez M<sup>e</sup> Vincent à Valgorge cote 2EMI149.

*Danielle DUBOIS@*

12/04/102 - CHANAL/ROUSSILLON  
Pas de registres de Notaire de St Fortunat sur cette période, mais il y a une piste pour les parents d'Anthoinette Roussillon, AD07 2E11384 M<sup>e</sup> Lorient Vernoux : Testament de Pierre ROUSSILLON le 02/05/1682, du lieu d'Avezac paroisse de St Fortunat, époux d'Anthoinette PEYRET.

Pierre Roussillon cite ses enfants : Pierre, Jean, Marye, Jeanne Autre Jeanne, Anne, Anthoinette et Madeleine.

Le même jour, son frère, Jacques ROUSSILLON d'Avezac institue Pierre héritier.  
**N.B.** : J'ai également fait des recherches sur le couple Fuzier x Dubois et sur le patronyme Brondon. Je n'ai pas les réponses aux questions posées mais Mme Perrier peut me contacter si elle le souhaite.

*Odile SARTRE*

## AVIS AUX LECTEURS DE NOS REGISTRES

Parfois vous constatez une erreur dans nos registres (Noms, dates, lieux...)

Nous vous remercions de nous les transmettre  
par Email à : [saga3@wanadoo.fr](mailto:saga3@wanadoo.fr)  
ou par courrier à SAGA BP3 - 07210 Chomérac



## ATTENTION !

A présent,  
Les envois de vos questions et réponses  
de votre rubrique  
**LA BOUTEILLE À LA MER**  
Doivent être expédiées par courrier postal  
à

**SAGA**  
**La bouteille à la mer**  
**BP N°3**  
**07210 CHOMÉRAC**

ou par courriel  
à  
[saga3@wanadoo.fr](mailto:saga3@wanadoo.fr)



- 03.10.1808 **BRUN Jean**, 27a, Vf de Guite LAVASTRE, fs de Pierre et de +Marianne LARGIER du Mas de Lastendre à Issarlès.  
**GUIRAUD Marianne**, 24a, fa de Jean Pierre et de Marianne BREISSE de Freycenet.
- 22.11.1810 **ROCHETTE Pierre Martin**, 26a, °27.10.1784, Marchand, fs de Pierre et de Marie Rose MARIAC, de Borée.  
**BONNET Jeanne Marie**, 19a, fa de Jean et de +Marianne BAUBET de la Roche à Freycenet.
- 28.11.1810 **GUILHOT Jean Louis**, 28a, fs de Baptiste et de Rose ALIX du Puy petit au Béage.  
**MIALON Jeanne Marie**, 34a, fa d'André et de +Marianne CRESPY de Freycenet.
- 29.11.1810 **TAISSIER Jean Jacques**, 26a, fs de Jean Pierre et de +Madeleine ARCIS de Mas de Gounon au Béage.  
**MONTEYS Marthe**, 24a, fa de +Pierre et de Marianne MARCON de la Roche à Freycenet.
- 28.10.1811 **GUIRAUD Jacques**, 27a, fs de +Pierre et de Marie SUREL de Mazaboulet au Béage.  
**BREISSE Isabeau**, 28a, fa de Jean et de Marie VALLIER de Largentière à freycenet.
- 28.10.1811 **DAGIER Jean Louis**, 27a, fs de +Gabriel et de Marianne SAURETI du Mas de Garteclause au béage.  
**ROUX Marie**, 21a, fa de +Baptiste et de Marie PHILIP des Eygaux à Freycenet.
- 30.11.1811 **CHARAYRE Jean François Régis**, 27a, fs de Louis et de Marianne BRAYSSE du Béage, né au Cros-de-Géorand.  
**VIALLET Catherine**, 33a, fa de +Joachim et de Jeanne GIRE de la roche à Freycenet.
- 30.11.1811 **ROUCHETTE Jean**, 28a, fs de +Jean Pierre et de Magdeleine GARDES du Béage.  
**LAVASTRE Gate**, 27a, fa de Pierre et d'Isabeau SOUTAIRAND des Deux Rabbes à Freycenet.
- 30.11.1811 **DAGIER Jean Pierre**, 28a, fs de +Gabriel et de Marianne SAURETI du Béage.  
**GIRAUD Marie**, 28a, fa de +Jean Claude et de Madeleine LIABEUF de Freycenet.
- 10.01.1812 **LARGIER Claude**, 27a, fs de Pierre et de Marie LAVASTRE au Mont d'Issarlès.  
**PLANTIN Marianne**, 19a, fa de Claude et de Jeanne MARION du Mas de Girard à Freycenet.
- 29.07.1812 **DURANT Jean Claude**, 38a, fs de Jean Louis et de +Marie GUIRAUD de Mazaboulet au Béage.  
**RAYNAUD Magdelaine**, 23a, fa de +Mathieu et de Magdelaine CORTIAL de La Gitade à Freycenet.
- 27-11-1812 **ALLIX Claude Juste**, 31a, Sellier, fs de +Claude et de Marianne DELHOME du Pin à Issarlès.  
**CHARE Marie-Jeanne**, 31a, fa de +Jean et de Rose NUEL de la Roche à Freycenet.

### Mariages à Saint-Paul-de-Tartas

- 14.04.1744 **FAUCHER Jean** de Lesperon.  
**AUTUCHE Marianne**, Vve, de Saint-Paul.
- 25.08.1761 **DABRIGES Antoine**, teinturier de Langogne, fs de Joachim et de Marie Rose REDON de Malzieu-en-Velay.  
**FABRE Marie**, fa de +Jean et d'Anne LAMONDES de Barsac à Paysac.
- 04.02.1764 **MANSARD Jean Antoine**, fs d'Etienne et de Claire VIDIL de Mathevets (?) à Coucouron.  
**PRAT Marie**, fa de Jean Antoine et de +Catherine MARCONEST du Chauchadis à Saint-Paul.
- 27.02.1767 **GUERIN Joseph** d'Olpillières à Coucouron.  
**REINAUD Jeanne Marie** de Monbel à Saint-Paul.
- 10.01.1769 **FAUCHER Jean**, fs de +Jean et de Marthe BESSON des Posones à Saint-Alban-en-Montagne.  
**BAUMEL Marie**, Vve de Jean Baptiste ROUX, fa de Jean Baptiste et de Marguerite REYMOND des Uffernets à Saint-Paul.
- 31.01.1769 **SOULIER Michel**, fs de +Pierre et de Jeanne ARNAUD de Saint-Paul.  
**MIALHE Marguerite**, fa de +Michel et de +Marguerite BRUCHET, de Freydes à Coucouron.
- 06.02.1769 **ROCHE Jean Louis**, fs de +Michel et de Marie DUNY de Saint-Paul.  
**ROUX Marianne**, fa de +Jean Pierre et d'Isabeau MALZIEU de Chabannes à Coucouron.
- 09.05.1769 **BARTHELEMI Pierre**, fs de Jean et de +Françoise CEDAT de Meizous à Coucouron.  
**ARNAUD Marie**, fa de Pierre et de +Marie ILERE ?
- 14.08.1770 **MIALLE Claude**, fs de +Claude et de Marie SAISSON (CEYSSON ?) de Villeverte à Coucouron.  
**DEYDIER Marie**, fa de Jean et d'Antoinette SOUCHE des Uffernets à Saint-Paul.
- 05.02.1771 **ROMIEU Vital**, fs de Jean et de Marie BENOIT du Vilaret à Saint-Alban (en Montagne ?).  
**GUERIN Antoinette**, fa de +Etienne et de Marie ANJOLRAS du Bouchet à Coucouron.
- 30.04.1771 **CROS Vital**, Vf de Marianne VILESECHE, fs de +Vital et d'Antoinette HILAIRE des Uffernets à Saint-paul.  
**TEISSIER (?) Elisabeth**, fa de +Pierre et de Marie RAYNAUD de Chabannes à Coucouron.
- 01.03.1772 **GUAIRIN Vidal**, fs de Jean et Jeanne GELION des Uffernets à Saint-Paul.  
**BARTELEMI Anne**, fa de Jean et +Françoise CEDAT de Fraide Maison à Coucouron.
- 01.02.1773 **BERTRAND Mathieu**, fs de Martin et de Catherine BENOIT de Moulines à Lespéron.  
**MALZIEU Catherine**, fa de +Etienne et de Marie VERON des Uffernets à Saint-Paul.
- 27.07.1773 **LHERMET Antoine**, fs de +Claude et de Marguerite FAUCHER de l'Hermet Genestoux à Lespéron.  
**BELLEDENT Marie**, fa de Pierre et de +Marie BLANQ de La Fayette à Saint-Paul.
- 23.08.1774 **RIEU Jean**, fs d'Hilaire et de +Claude SOUCHE, de Moulines à Lespéron.  
**ROCHE Marie**, fa de Jean et de +Antoinette ARCHER de Saint-Paul.

# Vive le bon temps avant les normes et règlements de l'Union Européenne !

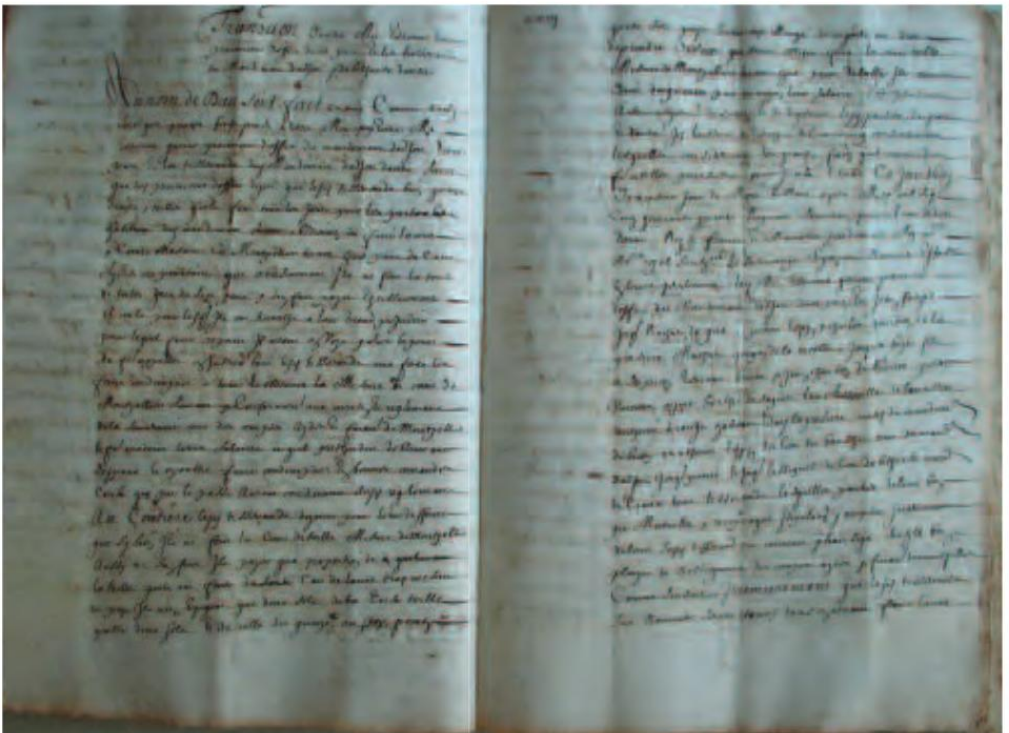
"Pas si sûr", à lire le texte ci-dessous relatif à une transaction entre le Procureur d'Office et les tisserands du mandement d'Ajoux en 1644. Cet acte, déniché dans un registre de Me Antoine Durand, notaire royal de Saint-Julien-du-Gua, nous fait découvrir la complexité des règles en vigueur au XVII<sup>e</sup> siècle, ainsi que la volonté de l'administration royale de les unifier sur le territoire. D'un autre point de vue, ces quelques lignes nous donnent la liste nominative des tisserands de toile du mandement et nous montre leur répartition dans les moindres villages au plus près des consommateurs. Sur cela également, il y a matière à réfléchir à l'époque où nous faisons venir nos vêtements de l'autre bout de la planète !

Alain Estéoule

## "Transaction concernant les tisserands du mandement d'Ajoux (10/03/1644) AD07 / 2 E 1424 M<sup>e</sup> Antoine Durand (Saint-Julien-du-Gua, 07) [Transcription actualisée, avec ponctuation]

Transaction entre M<sup>e</sup> Etienne Garenc procureur d'office d'une part et les tisserands du mandement d'Ajoux et d'Abeillouse d'autre part. Au nom de Dieu soit fait Amen. Comme ainsi soit que procès fusse prêt à être mené entre M<sup>e</sup> Etienne Garenc procureur d'office du mandement d'Ajoux d'une part et les tisserands dudit mandement d'Ajoux d'autre part. Sur ce que ledit procureur d'office disait que lesdits tisserands bien qu'aux draps et toiles qu'ils font tous les jours pour les particuliers habitant dudit mandement soient astreints de faire l'aune et cane mesure de Montpellier tirant huit pans de l'aune, s'en est ce pourtant que abusivement ils ne font la toise de toile que de sept pans et s'en font payer excess-

sivement a [= par ?] ceux pour lesquels ils ont travaillé à leur grand préjudice. Pour lequel faire réparer, il était en voie et sur le point de faire appeler en justice tous lesdits tisserands aux fins les faire condamner à tenir et observer la mesure de cane de Montpellier suivant et conformément aux arrêts et règlements de la souveraine Cour des comptes, aides et finances de Montpellier et faire modérer leurs salaires, ce qu'il prétendait [...] avec dépens et en outre faire condamner en bonnes amendes ceux qui par le passé auraient contrevenu auxdits règlements. Au contraire, lesdits tisserands disaient pour leur défense que si bien ils ne font la cane de toile mesure de Montpellier, aussi ne s'en font-ils payer qu'à proportion de la toile qu'ils ont faite. Car de l'aune [de] drap mesure du pays ils n'en exige que deux sols, de la toise [de] toile grosse deux sols et de celle du quinze ou seize points quatre sols, qui est beaucoup moins que ce qu'ils ont droit de prendre. De



sorte qu'étant obligés [de] faire la cane [de] toile mesure de Montpellier tirant huit pans de toile, ils auront droit d'augmenter par ce moyen leur salaire. Et plusieurs autres raisons disaient et déduisaient, lesdites parties de part et d'autre ici laissent écrire leur commun consentement, lesquelles considérant les grands frais qu'il conviendrait [de] faire à telles poursuites pour iceux. lesquelles En suite, Ce jour d'hui dixième jour du mois de mars après midi mil six cent quarante quatre régnaient Souverain Prince Louis de Dieu donné Roi de France et de Navarre par devant moi notaire royal soussigné et témoins ci-après nommés, établis en leurs personnes ledit M<sup>e</sup> Etienne Garenc procureur d'office du mandement d'Ajoux d'une part et Jean Falhot, Jacques Rochier du Gua [= Saint-Julien-du-Gua], Pierre Espy et Charles Gourdon de La Grésièrre, Mathieu Guigon de La Nicoule, Jacques Boyer fils à Cyrien, Etienne Brune et Jean Chambon du Serret, Isaac Vincent, Aimé Barthe de Sagnes, Louis Estiouille de Lavastret, Antoine Gravier habitant de La Grésièrre natif du mandement de [...], Antoine Espy du lieu du Bouchet, tous du mandement d'Ajoux, Jacques Puaux et Jacques Lissignol du lieu d'Abeillouse mandement de Craux, tous tisserands, parties, de leur bon gré, mutuelle et réciproque stipulation et acceptation [...] de leur susdit différent, ont convenu et transigé, sous le bon plaisir de Nos Seigneurs des comptes, aides et finances de Montpellier, comme s'en suit. Premièrement, que lesdits tisserands sus nommés seront tenus dorénavant [de] faire l'aune [de] drap à la mesure du pays et comme ils ont fait au passé et que de chaque aune ils en prendront tant seulement deux sols et quant à la toile prime et grosse ils seront tenus [de] faire et [d'] observer pour l'avenir la cane de Montpellier tirant huit pans de l'aune et moyennant cela il leur sera permis de prendre et exiger de ceux à qui elle appartiendra [à] savoir de la cane [de] toile grosse deux sols six deniers, comme pareillement deux sols six deniers de chaque aune [de]

toile qui sera faite [de] puis le huitième point jusqu'au douzième point icelui compris et inclus, et de la cane [de] toile faite aux treize et quatorze points trois sols six deniers, et étant faite aux quinzème et seizème points cinq sols, et étant faite au dix-septième point et au dessus le salaire qui sera taxé par [les] Maîtres tisserands sus nommés. Et chacun d'iceux sera tenu [d'] exiger sans aucune diminution de salaire pour ne s'acquérir point par le moyen de ladite diminution plus de facturage [=facturation] de toile au préjudice des autres [...]. Comme pareillement aucun d'iceux ne pourra augmenter le susdit prix ni aussi le diminuer que ce ne soit du commun consentement et avis desdits tisserands. A peine, à ceux qui auraient contrevenu à ce dessus même de ne tenir ladite cane de Montpellier, de cinq livres pour la première fois et pour la seconde de dix livres. A laquelle amende tous les susnommés se sont soumis les uns envers les autres réciproquement avec mutuelle et réciproque stipulation et acceptation de part et d'autre intervenant. Laquelle amende en cas de [contravention ?] sera délivrée entre les mains du procureur des pauvres de la paroisse, en laquelle celui qui l'aura encourue sera habitant, pour leur être distribuée. Et ainsi que ci-dessus est écrit lesdites parties en ce que chacune touche l'ont promis et juré à Dieu tenir et [...] à peine de tous dépens sous l'obligation et hypothèque de tous leurs biens présents et à venir aux Cours de Monsieur le Sénéchal [...] et chacune d'elles avec due renonciation. Fait et récité au lieu du Gua, maison dudit Falhot, présents M<sup>e</sup> Daniel Durand de La Grésièrre, Sieur Moïse Descours du lieu de Marcols et M<sup>e</sup> Charles Giraud du Gua soussignés, avec les susnommés les sachant écrire soussignés. [...] Garenc, Descours Giraud, Durand Lissignol, et moi Antoine Durand notaire royal du lieu de La Grésièrre requis recevant soussigné ayant enjoint aux parties [de] faire contrôler suivant l'Edit de Sa Majesté. Contrôlé le vingt sixième mars 1644



## SAINT - JEURE - D' ANDAURE

Ce vendredi 16 novembre 2012 c'est dans un très épais brouillard que nous sommes montés, Nathalie Maillet et moi-même, dans le petit village de Saint-Jeure-d'Andaure, que l'on atteint par une toute petite route de 7 km. depuis la vallée du Doux. Nous avons donc remis à monsieur Henri Sénéclauze, le Maire, les 2 volumes réalisés par notre bénévole Jacques Tavenard sur l'Etat-civil 1793-1806 de cette commune. Et comme d'habitude, très bon accueil de monsieur le Maire et de sa secrétaire madame Nicole Peyrard, qui nous ont ravis en nous montrant toute une collection de photos anciennes de leur village, où l'on voit notamment les différentes évolutions de l'église.



## LABATIE - D' ANDAURE

Après Saint-Jeure-d'Andaure le matin de ce vendredi 16 novembre 2012, le brouillard avait pratiquement disparu l'après-midi lorsque nous sommes redescendus, Nathalie Maillet et moi-même, par cette petite route de 7 km. en direction de Labatie-d'Andaure. Et en Mairie nous y avons retrouvé madame Nicole Peyrard la secrétaire de ce village (qui est aussi de celle de Saint-Jeure d'Andaure), ainsi que monsieur Christian Marliac le Maire de cette commune, afin de leur remettre le volume réalisé par notre bénévole Jacques Tavenard sur l'Etat-civil 1793-An XI de Labatie-d'Andaure. C'est un Maire très intéressé par la qualité du travail de la Saga qui nous a reçu, et qui a beaucoup apprécié tout ce que fait notre Association pour la protection des registres anciens. Et pour sa commune, il aimerait bien avoir une copie des Paroissiaux 1664-1792 réalisée par la Saga.



## CHÂTEAUNEUF - DE - VERNOUX

Après le brouillard de la semaine précédente, c'est sous une pluie battante et avec un très fort vent que ce matin du 26 novembre 2012 nous sommes allés, Nathalie Maillet et moi-même, à Châteauneuf-de-Vernoux afin de remettre à monsieur Alibert, le Maire, le volume réalisé par la SAGA sur les Paroissiaux de cette commune pour la période 1692 complétée jusqu'en 1792. Edith Roche, la bénévole qui avait travaillé sur l'Etat-civil 1793-1812 de ce village nous accompagnait pour cette toujours agréable mission, et monsieur le Maire a pu une nouvelle fois apprécier la qualité et la finition des volumes réalisés par notre association.



## SAINT - JUL I EN - LE - ROUX



De nouveau un très important brouillard ce matin du 27 novembre 2012, pour nous rendre dans le petit village de Saint-Julien-le-Roux juché sur les hauteurs de Vernoux. Nathalie Maillet m'accompagnait pour un très sympathique accueil de monsieur Michel Moulin, le Maire, ainsi que de sa secrétaire, qui tous les deux ont été agréablement surpris par la qualité du travail de la SAGA, mais aussi très heureux de voir leur Etat-civil de 1793 à 1822 reconstitué en 4 volumes par notre association. En effet il n'y avait aucun registre avant 1823 en Mairie, et c'est désormais chose faite.... Une sympathique conversation s'en est suivie avant que nous ne reprenions la route en direction de Davézieux, où nous étions attendus pour participer à une réunion de la SAGA sur la généalogie ! Et nous sommes arrivés juste à temps.

## GILHOC - SUR - ORMÈZE



J'étais donc tout seul, ce matin du 29 novembre 2012, pour aller remettre à monsieur Amédé Blanc, le Maire de Gilhoc-sur-Ormèze, les 3 volumes réalisés par la SAGA sur l'Etat-civil 1793-An XI de cette commune . Il faisait très froid et très humide, mais tout ceci a vite été oublié avec la convivialité de monsieur le Maire, de sa jeune secrétaire, mais aussi de madame Jullien l'ancienne secrétaire partie à la retraite depuis, et qui m'avait beaucoup aidé lors de mon travail en Mairie. Monsieur Jacques Malard, le correspondant local du Dauphiné Libéré nous a rejoint, et c'est un Maire admiratif de tout ce qui a été fait par notre association qui nous a ensuite offert un très sympathique verre de l'amitié, avec l'espoir que peut-être un jour la SAGA puisse lui réaliser une reproduction de ses registres Paroissiaux.

## SAINT - APOLLINAIRE - DE - RIAS



Après Gilhoc le matin, c'est la neige qui m'attendait sur la route de Saint-Apollinaire-de-Rias où j'étais attendu l'après-midi en Mairie afin de remettre à monsieur Michel Cimaz, le Maire, les 2 volumes réalisés par la SAGA sur l'Etat-civil 1793-An XIII. Monsieur Christian Prost, le correspondant local du Dauphiné Libéré était là pour couvrir cet événement, et monsieur le Maire, dont la commune possède déjà la collection de la SAGA sur ses Paroissiaux de 1647 à 1792, a longuement admiré tout le travail réalisé par notre association depuis le début de son existence.

# A PROPOS DU NOTAIRE RIVIERE DE SAINT-CIRGUES-DE-PRADES

## 1 - L'ancienne Paroisse d'Ailhon

L'ancienne paroisse d'Ailhon a donné naissance à plusieurs communes actuelles : Ailhon bien sûr, mais aussi Fons, Lentillères, et Chazeaux. Le passé de ces communes est affecté par une lacune de 33 ans dans les registres paroissiaux d'Ailhon de 1699 à 1732 avec toutefois un registre de janvier à octobre 1726.

Pour le généalogiste soucieux de rechercher une lignée d'ancêtres en ces lieux, l'obstacle peut devenir insurmontable ; en 33 ans, une génération complète peut manquer. En pareil cas, le contournement de l'obstacle se fait essentiellement par les actes de notaires. Il y a bien trois notaires à Ailhon dont les registres nous sont parvenus de 1616 à 1672. Mais la lacune des registres paroissiaux n'est pas couverte, il faut chercher ailleurs. On trouve un notaire à proximité immédiate dans l'ancienne paroisse de Saint Cirgues de Jaujac devenue de nos jours commune de Saint Cirgues de Prades. Une partie de l'actuelle commune de Lentillères provient également de l'ancienne paroisse de Saint Cirgues, c'est dire si ces territoires, intimement mêlés, ont une histoire commune.

## 2 - Le notaire Claude RIVIERE

Le notaire de Saint Cirgues de Prades est référencé aux archives sous le nom de Claude RIVIERE. Ses registres vont de la cote 2E 5536 à 2E 5565. Le premier registre constitue le répertoire général du notaire. Le registre 2E 5538 est constitué d'actes non destinés à être reliés ; beaucoup portent la mention « Retenu en liasse ». Ce registre est riche d'inventaires après décès. L'acte le plus tardif de ce registre est daté du 7 juillet 1732.

Ces archives de maître RIVIERE couvrent une période de 78 ans de 1697 à 1775. Il y a toutefois une lacune de deux ans dans les écrits du notaire RIVIERE du 05-08-1732 au 09-11-1734<sup>1</sup> (les notes sont en fin d'article). L'étude de ces documents présente donc un intérêt pour qui veut tenter de surmonter la lacune des registres paroissiaux d'Ailhon. L'étude des actes du notaire donnera la répartition géographique suivante des actes :



Saint Cirgues de Prades	21%
Jaujac	18%
Prades	18%
Ailhon	14%
Fabras	5%
La Souche	4%
Pont de Labeaume (Niègles)	4%
Autres	16%

Le notaire est installé au lieu-dit actuel Pouzoula (Poujoula dans l'ancien temps).

Le notaire RIVIERE n'est pas le premier notaire de Saint Cirgues de Prades. Avant lui il existait un notaire installé au lieu-dit Le Mortier. Il s'appelait Olivier de TARANDON<sup>2</sup>. Il avait épousé à l'âge de 33 ans, Isabeau de CHANAILEILHES, 18 ans, fille de Claude de CHANAILEILHES du VILAR, seigneur du lieu<sup>3</sup>. Les archives d'Olivier de TARANDON ne nous sont pas parvenues. Sans doute sont-elles restées la propriété de la famille de CHANAILEILHES après le décès du notaire, son épouse lui survivant. Le notaire RIVIERE cite plusieurs fois son prédécesseur dans ses actes comme il le fait pour d'autres notaires des environs, mais Olivier de TARANDON est le seul de Saint Cirgues de Prades. La durée des écrits du notaire RIVIERE est bien longue pour qu'ils soient l'œuvre d'un seul homme. On sait que les charges de

notaires sont souvent transmises de père en fils. Lorsque ceux-ci ont le même prénom, une distinction est faite au niveau des cotes des notaires par les mentions « père, fils » ou par des numéros. On trouve ces différents cas de figure à Aubenas par exemple. Ici il n'existe aucune mention de ce type. L'étude de ces registres montre pourtant qu'il a bien deux notaires RIVIERE à Saint Cirgues, le père et le fils, mais elle va aussi révéler quelques surprises.

## 3 - La famille RIVIERE

### 31 - Claude RIVIERE, le père et « éternel témoin »

Dès ses premiers actes, le notaire RIVIERE cite souvent parmi les témoins son père Claude. Claude RIVIERE est le témoin idéal, il habite sur place au Pouzoula et semble toujours disponible. Le 27 octobre 1704 RIVIERE reçoit deux quittances<sup>4</sup>. Dans la première, parmi les témoins, on trouve l'éternel « M<sup>r</sup> Claude RIVIERE mon père » mais dans la suivante il écrit « M<sup>r</sup> Claude RIVIERE No<sup>o</sup> ». A défaut d'être vraiment notaire comme le dit cette dernière mention, Claude RIVIERE le père a bien des compétences de droit. Dans l'acte de baptême d'un de ses enfants<sup>5</sup>, le curé de St Cirgues écrit à propos du baptisé « Pierre RIVIERE fils de Claude pra<sup>m</sup> ». Claude RIVIERE est donc praticien, ancienne profession juridique. Peut-être a-t-il servi Maître TARANDON dans le passé avant d'aider à l'ascension sociale de son fils ? Les registres paroissiaux de Saint Cirgues ne font pas mention du décès de Claude RIVIERE. On le voit apparaître le 31 janvier 1716 pour la dernière fois dans les registres de son fils.

### 32 - Jean Pierre RIVIERE, le notaire

Les actes du notaire RIVIERE sont écrits par au moins cinq personnes différentes. Le notaire se contente de rajouter de sa main, en fin d'acte, « et nous notaire royal requis et recevant sous-signés » puis il signe « RIVIERE notaire ». Nous n'avons jamais son prénom. Pourtant il va se découvrir à la fin d'une très longue Transaction le 28 mars 1700<sup>6</sup>. Cet acte est reçu conjointement par deux notaires, RIVIERE et MASPETIT, le notaire de Jaujac. RIVIERE change sa phrase finale habituelle pour écrire : « et nous Jean Pierre RIVIERE & Jacques MASPETIT notaires royaux requis recevant sous-signés ». Dans quelques autres actes<sup>7</sup> on va retrouver ce prénom du notaire qui est donc Jean Pierre RIVIERE. Les registres paroissiaux de Saint Cirgues de Prades contiennent bien un mariage Jean Pierre RIVIERE le 21 février 1696 avec Anne MAZON. Le curé précise que Jean Pierre RIVIERE est fils de Claude comme nous le voyons dans les actes du notaire. Mais il ne nous précise pas la profession de celui qui, à 28 ans, n'est pas encore le notaire du lieu. Vingt-huit ans en 1696, le notaire Jean Pierre RIVIERE aurait donc 108 ans en 1775 lorsque s'achèvent les archives du notaire. Impossible ! Il y a donc bien un changement d'individu à un moment donné. Les registres paroissiaux de St Cirgues de Prades qui comportent plusieurs lacunes ne nous mentionnent pas le décès de Jean Pierre RIVIERE.

### 33 - Jean Pierre RIVIERE, le fils, notaire également

Les registres paroissiaux nous donnent un acte bien intéressant. Le 21 juillet 1727, Jean Pierre RIVIERE, notaire royal épouse en second noce Marie RIGAUD. Au cours de la même cérémonie son fils Jean Pierre RIVIERE épouse Marie Thérèse LAVAL (fille de Marie RIGAUD). L'étude des registres du notaire vont nous montrer que ce fils, prénommé Jean Pierre, va prendre la succession de son père. Son prénom n'apparaît dans aucun acte comme c'est le cas pour le père. Grâce aux témoins et à leurs liens familiaux avec le notaire, on identifie avec certitude le prénom du notaire. Si l'on prend un des derniers actes du notaire, il

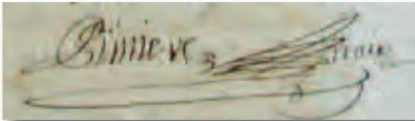
est obligatoirement écrit par le notaire RIVIERE fils car le père aurait plus de 100 ans. Dans une quittance du 17 juillet 1775<sup>9</sup>, le notaire cite parmi les témoins « Jean Pierre RIVIERE (III)<sup>9</sup>, avocat en parlement et Jacques Philippe RIVIERE fils de nous notaire ».

Les registres paroissiaux de Saint Cirgues de Prades et de Burzet nous donnent les filiations du deuxième témoin :

• Jacques Philippe RIVIERE est baptisé le 4 juin 1747<sup>10</sup>. Il est dit fils de Jean Pierre RIVIERE notaire gradué et Marie Thérèse LAVAL sa femme

• Jacques Philippe RIVIERE fils de feux Jean Pierre RIVIERE et Marie Thérèse LAVAL, épouse Rosalie CROZE le 13 janvier 1798 (24 nivôse an VI)<sup>11</sup>.

Le second notaire s'appelle donc bien Jean Pierre RIVIERE (fils). Le passage du père au fils se fait au moment de la lacune dans les registres entre le 5 août 1732 et le 9 novembre 1734. Le changement se voit au niveau des signatures. Avant la lacune on trouve des actes dans lesquels Jean Pierre RIVIERE fils est témoin. On identifie sa signature au cotés de celle de celle de son père qui signe « RIVIERE notaire ». Dans les traits qui soulignent le nom, Jean Pierre RIVIERE fils utilise une triple boucle que son père n'a pas. Dès la reprise des actes en 1734, on retrouve bien cette signature au bas des actes complétée par la mention « notaire » puis plus tard, « notaire gradué ».



Dans deux actes le notaire RIVIERE fils fait référence à des actes passés précédemment par feu maitre RIVIERE, le 18 novembre 1734 et le 30 janvier 1735<sup>12</sup>. Ceci permet d'affirmer que le notaire Jean Pierre RIVIERE père est décédé entre 1730 et 1734.

Le changement entre Jean Pierre RIVIERE père et fils est aussi suggéré dans le répertoire général qui couvre la totalité des actes des deux notaires. Sous le dernier acte du registre de 1732 le mot « fin » a été ajouté, suivi d'une page blanche, puis on trouve le début des actes de Jean Pierre RIVIERE fils avec la mention « Rubrique générale des actes que j'ai reçu, ayant commencé le 9 novembre 1734 ». Les actes du notaire Jean Pierre RIVIERE fils s'arrêtent le 17 juillet 1775. Son décès apparaît dans les registres paroissiaux de St Cirgues de P. le 2 août 1788. Le notaire avait 76 ans, ce décès est confirmé dans l'acte de mariage de son fils à Burzet que nous avons vu ci-dessus

#### 34 - L'œuvre des notaires Jean Pierre RIVIERE père et fils

En synthèse, les registres des notaires de Saint Cirgues de Prades, devraient être identifiés ainsi :

- 2E 5537 Jean Pierre RIVIERE père et fils : répertoire général
- 2E 5538 à 2E 5551 Jean Pierre RIVIERE père
- 2E 5552 à 2E 5565 Jean Pierre RIVIERE fils

Les notaires, et plus particulièrement le fils, tiennent leurs registres avec beaucoup de désinvolture au niveau de l'écriture des patronymes. Dans un même acte on trouve plusieurs orthographes différentes pour un même patronyme. Il est fréquent d'avoir une orthographe différente entre les actes et le répertoire. Lorsque l'individu signe, c'est souvent une troisième orthographe que l'on trouve. Le comble de la désinvolture se présente dans un contrat de mariage du 14 août 1769<sup>13</sup>, le nom de la fiancée est

pris en partie dans la reliure ; on lit aisément Magdeleine BOIS... Mais pas la suite, six lignes plus loin, le notaire nous dit que la fiancée est accompagnée de sa mère et de Louis BOISSIN son frère germain. Avec un infini détachement, dans le répertoire, le notaire écrit que l'acte de mariage concerne Magdeleine BOIS. Par contre les notaires apportent une grande attention aux lieux. Presque systématiquement, dans les actes, on dispose du lieu d'origine et du lieu d'habitation actuel des individus lorsqu'ils sont différents, y compris à l'intérieur même d'une paroisse. Ceci qui peut être très intéressant pour le généalogiste.

#### 35 - La folie des grandsseurs

Jean Pierre RIVIERE fils devient au fil du temps Juge de la baronnie et maire de Jaujac. Il acquiert un titre de noblesse à un moment indéterminé. Albin Mazon se complet dans ce domaine et cite tout un tas d'actes des registres paroissiaux de Saint Cirgues de Prades dans lesquels le notaire serait appelé Jean Pierre de RIVIERE. Ces allégations sont non fondées à la vue de la collection d'actes<sup>14</sup> que l'on trouve sur le site Internet des Archives de l'Ardèche. Toutefois dans l'acte de mariage de Marianne RIVIERE avec Jean Pierre MAZON le 1 décembre 1772<sup>15</sup>, les parents de la marié sont appelés « Jean Pierre RIVIERE avocat en parlement seigneur de Veyrieres et autres lieux et Marie Thérèse LAVAL ».

Dans les actes du notaire Jean Pierre RIVIERE (fils), ses fils, souvent témoins, vont collectionner les noms de noblesse : Claude Léonard RIVIERE de Plantier « garde du corps de sa majesté »<sup>16</sup>, Jacques Philippe RIVIERE de la Blache<sup>17</sup>...

Quelques années plus tard tout ce petit monde va se calmer en reprenant la dénomination devenue à la mode de citoyen RIVIERE.

#### 4 - Témoinage

La réalisation des tables informatisées des actes de maitre RIVIERE a été un grand voyage. A défaut d'avoir trouvé l'aiguille que je recherchais dans cette meule de foin, j'ai pu redresser des branches d'arbres généalogiques qui partaient de travers, faute de documents. Je remercie les membres de la SAGA et le personnel des Archives, qui ont rendu possible ce travail, réalisable à domicile.

*Alain TOURVIEILLE Saga 1847*

#### Notes

- 1 - A la même période il manque les registres paroissiaux de St Cirgues
- 2 - Voir Quittance du 22 janvier 1732 folio 172 verso dans 2E 5551
- 3 - Voir le mariage dans les registres paroissiaux de St Cirgues de P. le 8 janvier 1672.
- 4 - Folio 289 à 290 dans 2E 5540
- 5 - Baptême du 4 février 1676 à Saint Cirgues de Prades
- 6 - Folio 111 verso dans 2E 5537
- 7 - Acte d'émancipation du 3 juillet 1702. Inventaire du 25 septembre 1713. Verbaul du 27 septembre 1713. Verbaul et inventaire du 17 octobre 1718. Tous ces actes dans le registre 2E 5538.
- 8 - Folio 299 dans 2E 5565
- 9 - C'est la troisième génération de Jean Pierre RIVIERE, petit fils et fils de notaire.
- 10 - Saint Cirgues de Prades
- 11 - Registre de l'état civil de Burzet
- 12 - Folio 4 et 24 dans 2E 5552
- 13 - Folio 30 de 2E 55649
- 14 - Fond Mazon 52J41 accessible sur le site Internet des Archives de l'Ardèche
- 15 - Registres paroissiaux de st Cirgues de P.
- 16 - Folio 572 dans 2E 5563 et folio 29 dans 2E 5564
- 17 - Folio 570 dans 2E 5564

# Comment sont-ils morts ?

N°7

## JOURNAL D'ANNONAY

ET DE L'ARRONDISSEMENT DE TOURNON.

N°8 du 24 février 1867 - Annonay

*Dans la matinée de jeudi dernier, 21 de ce mois, le nommé Bourrin, Louis-Joseph, âgé de 21 ans, domestique de la ferme au domaine de M. Jules GIRAUD, situé au quartier de Marmaty, profitant de l'absence momentanée des autres personnes qui habitent la même propriété, s'est suicidé, dans un bosquet de pins, en se tirant un coup de fusil sous le menton, aidé d'une corde qu'il avait attachée d'un côté, à la gachette de cette arme et, de l'autre, à un bouleau.*

*Ce jeune homme, dont les facultés mentales n'étaient pas des plus saines, paraissait en proie à une surexcitation anormale depuis deux ou trois jours. Il était surtout fort préoccupé de son prochain départ comme soldat, le N°33 lui étant échu au tirage au sort du canton de Serrières.*

Acte N° 77 du 22 février 1867 - Annonay

Louis Joseph BOURRIN, 20ans, né à Annonay (05/05/1846) Célibataire, fils de défunt Louis BOURRIN et de Défunte Sophie MATHON,

Décédé le 21 février 1867 à 6 heures du matin, dans la propriété de M Jules Giraud à Marmaty.

Déclaré par le commissaire et un agent de police.

## JOURNAL DE TOURNON

ET DE L'ARRONDISSEMENT

Feuille Littéraire, Agricole, Commerciale et Judiciaire  
PARAISSANT LE DIMANCHE

N°4 du 27 janvier 1878 - Viviers

*Un crime épouvantable vient d'être commis sur la commune de Viviers, au quartier de Hauterive, sur la personne de la femme Servier, par son domestique Broc, âgé de seulement 17 ans.*

*Le sieur Servier, propriétaire d'une ferme isolée à deux heures de Viviers, s'était rendu samedi 17 janvier à une foire des environs. En son absence, son valet de ferme, Henri Broc, âgé de 17 ans, forçait ses meubles et le dévalisait, lorsqu'il fut surpris par la femme Servier. Broc se précipita sur elle, la renversa, lui passa autour du cou une ficelle servant à faire des mèches de fouet et l'étrangle, malgré ses supplications. Il la traîne alors dans la cheminée et l'entoure de menu bois auquel il met le feu : puis il s'empare d'une chaîne d'or, de quelque argent, de différents objets qu'il va cacher dans le grenier à foin ; il se rend ensuite tranquillement aux champs et se met à travailler.*

*La malheureuse femme Servier était, paraît-il, épileptique. Peut-être l'assassin avait-il supposé que sa mort pourrait être attribuée à un accident. La justice cependant ne prit point le change sur les causes de sa mort. L'assassin n'a pas tardé à être arrêté ; il a fait des aveux complets.*

Acte N°1 du 19 janvier 1878 - Viviers

Marie virginie madeleine MOULIN, 39 ans, ménagère, née à Viviers le 26/06/1838,

Epouse d'Eusèbe SERVIER, 53 ans de Viviers,

Fille d'André et de Virginie BARBE de Viviers

Décédée le 17 janvier à 11h du matin dans sa maison à Hau-

terives.

Déclaré par son neveu Auguste PEYROL, 28 ans, propriétaire à Viviers, et par Isidore BERGON, 41 ans, expert-géomètre à Viviers

N° 6 du 10 février 1878 - Saint-Victor

*Le 31 janvier dernier, la nommée Mélanie Lionneton, femme Chantepey, demeurant au lieu de Victouron, commune de Saint-Victor, s'est suicidée en se précipitant d'un rocher dans la rivière appelée la Daronne, où elle s'est noyée.*

*Une grosse pierre trouvée dans son tablier noué par les extrémités inférieures derrière le dos, la trace de ses pas aperçue dans la neige dont était recouvert le rocher ; enfin son état mental fort peu lucide depuis quelques temps, tout cela fait supposer avec raison que cette mère de famille, encore jeune cependant, a mis fin volontairement à ses jours.*

*C'est son mari, qui, inquiet de son absence depuis le matin, a découvert son cadavre, vers les quatre heures du soir, dans le lit de la rivière.*

Acte N°4 du 2 février 1878, Saint-Victor.

Marie Mélanie LIONNETON, 30 ans, ménagère, née à Colombier-le-Vieux,

Epouse d'Augustin CHANTEPEY.

Fille de Jean Pierre et de défunte Henriette REYNAUD de Colombier-le-Vieux,

Décédée le 31 janvier 1878 à quatre heures du soir, dans la rivière de Daronne, à Victouron.

Déclarée par son beau-fils Jean Félix ROMAIN, 39 ans, cultivateur, et par un voisin.

*Le cadavre du nommé Tromparent, Charles, âgé de 67 ans, de soyons, a été retiré du Rhône le 14 février, au quartier de Freydières, dite commune.*

*Cet homme avait quitté son domicile le 20 janvier dernier, en manifestant l'intention de se suicider avec une arme à feu, ou en se jetant dans le Rhône, ce qui porte à croire que sa mort est volontaire et que toute présomption de crime est écartée.*

Acte N°4 du 14 février 1878, Soyons

Charles TROMPARENT, 67 ans, cultivateur né à Soyons,

Epoux de Marie Anne COTTE ménagère à Soyons,

Fils de feu Jacques et de feu Jeanne MARTIN de Soyons.

A été trouvé décédé sur la rive droite du Rhône au quartier des Freydières, à Soyons le 13 du mois de février à une heure du soir.

Déclaré par un cousin Augustin DEPIERRE, 52 ans, cultivateur à Soyons, et par l'instituteur.

## LE JOURNAL D'AUBENAS

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces  
S'ABONNE - PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES - 5 CENTES

N°53 du 17 janvier 1891 - Villeneuve-de-berg

Incendie et asphyxie,

A la suite d'un commencement d'incendie survenu le 10 courant



*dans la chambre du sieur gauthier, borrelrier, sa petite fille, âgée de 9 mois, est morte asphyxiée par la fumée épaisse qui remplissait l'appartement. Tous les soins ont été inutiles.*

Acte N°2 du 10 janvier 1891 Villeneuve-de-Berg  
Léa Marie Antoinette GAUTHIER, dix mois,  
Fille de Célestin Eugène, bourrelrier, et de Marie Antoinette JOFFRE,  
est décédée le 10 janvier 1891 à cinq heures du soir, dans sa maison rue saint Louis.  
Déclaré par des voisins.

#### **N°53 du 17 janvier 1891 - Genestelle**

*Mort accidentelle,  
Le nommé FARGIER Firmin, âgé de 17 ans, cultivateur à Genestelle, a été écrasé par sa charrette le 14 courant.  
La mort a été instantanée.*

Acte N°2 du 15 janvier 1891 Genestelle (Bise)  
Firmin FARGIER, 17 ans, cultivateur au lieu de Bise,  
fils de feu Victor et de Victoire FARGIER,  
Décédé le 14 janvier à trois heures du soir dans son domicile, à Bise.  
Déclaré par son frère, Régis FARGIER, 25 ans, cultivateur, et un voisin.

#### **N°58 du 21 février 1891 - Saint-Montant**

*Mort accidentelle,  
La nommée Marie Ozil, épouse Doize, 73 ans, ménagère à St-Montant a été tamponnée dans cette gare par la machine d'un train.  
Cette femme, voyant arriver le train, croyait avoir le temps de traverser la voie.  
Elle est morte peu de temps après.*

Acte N° 6 du 13 février 1891, Saint-Montant  
Marie AGIER, 71 ans, ménagère à Saint-Montant, née à Freicenet,  
Fille de père non déclaré et de feu Marie AGIER,  
Epouse de Florentin DOIZE, cultivateur,  
Décédée le 12 février 1891 à 11h du matin dans la gare de Saint-Montant.  
Déclaré par des voisins.

#### **N°59 du 28 février 1891 - Aubenas**

*Accident,  
Mardi dernier, vers 4 heures du matin, la nommée Victoire CLEMENT, épouse MASCLAUX, âgée de 49 ans, cuisinière à l'usine de M. Combiar au quartier de Dugradu, a été victime d'un accident dans les circonstances suivantes : se sentant sans doute indisposée dans la nuit elle s'est levée pour satisfaire un besoin pressant, lorsque la partie de derrière du mur en briques des cabinets cédant sous une pression quelconque est venue s'abattre sur elle. A ses cris, le personnel de l'usine est accouru, l'a dégaîgée et lui a donné les premiers soins. Bientôt on l'a transportée à l'hospice où M. le docteur Dessus a constaté la fracture d'une jambe. Cette malheureuse est morte 24 heures après des suites de cet accident.  
Son corps a été conduit au Roux, près Montpezat, pour y être inhumé.*

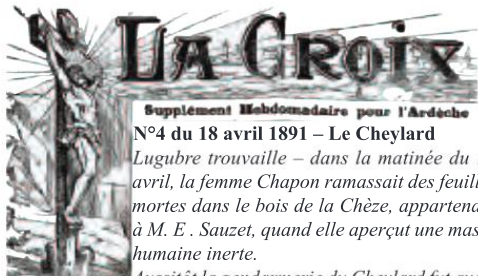
Acte N°50 du 25 février 1891 Aubenas  
Victoire CLEMENT, 49 ans, ouvrière en soie, née à Montpezat, épouse de François MASCLAUX,  
Fille de Feu Jean et de feu Rose ASTIER,  
Décédée ce jour à cinq heures du matin, à l'hospice, rue des Cordeliers.

Déclaré par son employeur, Henri COMBIER, 40 ans, négociant à Vals, et par le secrétaire de mairie.

#### **N°59 du 28 février 1891 - Antraigues**

*Le nommé Romain EXPET, 62 ans, sabotier à Antraigues, étant allé se promener, s'est trop approché d'un précipice. Ayant glissé, il a été précipité d'une hauteur de 35 mètres environ. la mort a été instantanée.*

Acte N°6 du 24 février 1891 Antraigues  
Romain EXPET, 62 ans, sabotier, né à Saint-Prix, époux de Brigitte PAILHES,  
fils de feu Jacques et de défunte Marie CHARRIER  
Décédé le 23 février 1891 à 4 heures du matin quartier de Laprade  
Déclaré par son beau-frère Régis PAILHES, 54 ans, cultivateur, et par un voisin.



*Aussitôt la gendarmerie du Cheylard fut avertie et se rendit sur les lieux, accompagnée de M. le docteur Bouzol. Là le maréchal des logis se trouva en présence d'un cadavre entièrement méconnaissable, la tête et les mains complètement dévorées par les bêtes.  
Le cadavre était vêtu d'un complet de velours ; un revolver tout rouillé, calibre 7, gisait à terre, tombé de sa main, et renfermant encore une seule cartouche.  
M. Bouzol a constaté que le crâne avait été troué à la tempe par la balle. Dans une poche des vêtements du cadavre, la gendarmerie a trouvé la somme de 1fr ainsi qu'un carnet renfermant une lettre qui a permis d'établir l'identité du suicidé », et dont voici le contenu. « Qu'on n'accuse personne, s'est moi-même qui me suis suicidé, me voyant sans ressources. Je prie ceux qui trouveront cette note, de vendre tous mes effets pour finir de payer V..., je lui dois (ici l'énumération des dettes sans importance) et logement depuis le 20 janvier. Signé, Vinson. »  
Ledit Vinson était surveillant pour la Compagnie du chemin de fer, et avait été renvoyé quelques temps avant son infernal projet. Il vivait séparé de sa femme.  
Le cadavre a été inhumé au cimetière protestant à 3 heures du soir.*

Acte N°40 du 13 avril 1891 - Le Cheylard  
Clément VINSON, 50ans, piqueur  
Natif de Saint-Sauveur-de-Montagut  
Epoux de non déclaré  
Fils de parents non déclaré  
Trouvé mort le 13 avril 1891 à 9h du matin, dans le bois de Lachèze  
Déclaré par des témoins non parents.

**J. DUMAS**



## Compte-rendu de la réunion de l'antenne parisienne de la SAGA du 11/12/2012

Les Archives Nationales sont en cours de déménagement et vont se trouver sur 3 sites dont deux sont déjà existants : Paris et Fontainebleau. La nouvelle implantation se situe à Pierrefite-sur-Seine au 59 rue Guynemer. Ses portes ont été ouvertes le 21 janvier 2013. Le transfert des documents se terminera fin 2013, ce qui signifie que certains documents restent indisponibles. A toutes fins utiles on peut consulter le site de Fontainebleau pour connaître les dates de transfert et d'indisponibilité des documents non encore transférés :

<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/fontainebleau/fonds-indisponibles.html>

Les épidémies ont marqué la France au cours des siècles et l'Ardèche en particulier. Il s'agit de maladies éradiquées à l'heure actuelle telles que la peste, la variole, le typhus ou le choléra. Les vecteurs de ces maladies, outre le manque d'hygiène, la pauvreté et les disettes, étaient dus aux guerres, retours des croisades, passage des troupes dans les villages qui importaient ou exportaient ces maladies. Madame CONSTANT nous donne quelques exemples : le choléra qui fit des ravages dans le Vivarais notamment à Labeaume, mais aussi plus au sud à Lavilledieu dans les mêmes années 1884 1885. Cette augmentation de la mortalité se reflète dans les registres paroissiaux.

Les demandes de recherches dans les archives franciliennes reçues par Alain ESTEOULE sont diverses. L'une d'entre elles concernait le contrat de mariage d'un certain Pierre Chandellier, originaire du Gard, à Sartrouville vers 1600. Dans la monumentale salle de lecture des Archives des Yvelines (à faire pâlir de jalousie les ardéchois), la consultation des minutes de M<sup>e</sup> Robert Roussel n'a pas permis de trouver le CM, peut-être passé en 1624 ou 1625, années où les registres manquent. Mais en 1627, neuf actes attestent bien de la présence de Pierre Chandellier et de sa femme Anne Roussel, dont celui ci-dessous :



Après échange de points de vue, en particulier sur les trois mots terminant la 2<sup>ème</sup> ligne, la transcription proposée pour les premières lignes de l'acte a été la suivante :

*Furent présents en leurs personnes honnête*

*homme Pierre Chandellier aide de fruitière de Monseigneur le Prince de Condé demeurant à Sartrouville et Anne Roussel sa femme de lui dûment et suffisamment ...*

Le terme de "fruitière" est encore employé, en particulier en Franche-Comté, pour désigner des entreprises vinicoles ou fromagères. Une autre signification pourrait être celle de collecteur d'impôts. Quelqu'un connaît-il la fonction de cet aide de fruitière ? Dans les registres de notaires des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, on trouve souvent des actes de "vente de fruits" qui concerne tous les produits d'une exploitation agricole et pas seulement ceux qui poussent sur les arbres fruitiers.

Le dénommé Chandellier devait être employé dans un vignoble de Sartrouville appartenant au Prince de Condé. Chez le même notaire, de nombreux actes concernent des vigneronniers demeurant dans cette paroisse.

Le titre en marge de l'acte, d'une écriture différente, a probablement été ajouté postérieurement pour permettre un repérage plus facile, comme cela se trouve fréquemment dans les registres paroissiaux.

**François CROZE**

[francoiscroze@free.fr](mailto:francoiscroze@free.fr)

### Note

L'Antenne SAGA/Île de France propose d'effectuer, pour les adhérents de la SAGA, des recherches de documents dans les Archives de la Région Parisienne.

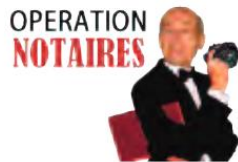
Les demandes, rédigées de manière précise (lieu, type d'acte, date, nom, prénom, ...), sont à adresser par courrier postal à

Alain Estéoule

82, rue du Général Leclerc

92270 BOIS-COLOMBES

ou par courriel à [alain.esteoule@orange.fr](mailto:alain.esteoule@orange.fr)



A ce jour, c'est environ 1 082 000 photos qui ont été prises, soit 1860 registres.

Près de 260 000 actes ont été analysés.

La base de Chomérac contient 85200 actes.

***Sachant que ce sont les registres qui nous attendent, je renouvelle mon appel pour des RENFORTS pour nos prises de vues aux AD.***

***Me joindre à l'adresse Email ci-dessous***

**[jbergmail-notaires@yahoo.fr](mailto:jbergmail-notaires@yahoo.fr)**

Nous étudions la possibilité de recherche des actes déjà analysés sur le site de planete-genealogie ; il reste à régler de nombreux problèmes techniques pour y parvenir.

## NOS REGISTRES



La SAGA a été la première association généalogique à entreprendre la reproduction intégrale des anciens registres paroissiaux couvrant 380 communes de l'Ardèche, soit près de 2000 registres. Chaque registre, numérisé, a été agrémenté d'une table analytique. Ceux -ci peuvent être consultés sur place, dans notre local de Chomérac, voir page 2. Les images numérisées peuvent être consultées librement sur le site Web des Archives Départementales à <http://www.ardeche.fr/education-culture-jeunesse-sports/archives-departementales/consultation-en-ligne>. Les tables sont accessibles par internet ou par Minitel, voir page 2. Enfin ces registres peuvent être commandés en prêt selon les modalités suivantes :

### Prêt des registres

**Commande :** Seuls les adhérents peuvent commander par courrier à la **SAGA BP N°3 - 07210 CHOMERAC**, 2 volumes maximum simultanément. L'envoi suivant n'est fait qu'au retour du précédent. Sauf pour la première commande, il est impératif d'utiliser les imprimés spéciaux "demande de prêt" fournis lors des envois.

**Délais :** La durée normale de consultation est de 8 jours, acheminement postal compris. ce délai est porté à 10 jours pour 2 volumes.

Participation financière : 6€ par volume pour une semaine + frais de port en sus selon le poids.

La semaine supplémentaire 9€ par volume. N'oubliez pas au retour du ou des registres, de joindre la "fiche de prêt" et votre chèque de règlement.

**Manipulation :** Prenez le plus grand soin de ces registres. c'est un patrimoine précieux de l'Association. Renvoyez-les dans leur emballage d'origine.

La SAGA a mis en place un service de Questions-Réponses permettant à ses adhérents de pouvoir, par correspondance, poser des questions



pour faciliter leurs recherches et recevoir des réponses qui paraîtront dans la revue sous forme d'un cahier central jaune de 4 pages (ou plus si nécessaire).

### Recommandations pour la présentation et l'expédition

Sur une ou plusieurs feuilles blanches au format A4. Texte au recto seulement. Plusieurs questions peuvent figurer sur une même page, en laissant de l'espace entre chacune pour des annotations. Une seule réponse par feuille. Laisser une marge de chaque côté. Les écrits doivent être si possible dactylographiés ou imprimés sinon écrire très lisiblement.

#### Questions, limitées impérativement à 5

Les questions non parues dans le N° en cours sont reportées au N° suivant sans qu'il soit nécessaire de les renouveler. elles sont classées en deux rubriques : Généralités et Familles

Rédiger le texte en précisant dans l'ordre : le ou les prénoms en minuscules, le patronyme en majuscules suivi d'un éventuel surnom ; ensuite les événements en respectant les abréviations. Les lieux en minuscules, département entre parenthèses si hors 07 "y" précédant l'abréviation de l'événement indique que l'acte a été enregistré au même lieu que celui cité précédemment. Inscrire la date sous la forme jj.mm.aaaa (points séparatifs), pour le calendrier républicain, mois en lettres, année en chiffres romains.

Toujours indiquer une date, même approximative avec la mention ca, av ou ap placée avant la date. Toujours indiquer un lieu, même supposé ou du moins une zone.

<b>o</b> : né(e) à... le...	<b>+</b> : décédé le	<b>fa</b> : fille ( <i>filia</i> )	<b>)</b> : divorcé(e)
<b>b</b> : baptisé(e) le...à...	<b>ca</b> : environ, vers ( <i>circa</i> )	<b>cm</b> : contrat de mariage	<b>c</b> : cité en...
<b>x</b> : marié(e) à... le...	<b>av</b> : avant	<b>not.</b> : notaire	<b>RPR</b> : protestant
<b>x1</b> : 1er mariage le... à...	<b>ap</b> : après	<b>asc.</b> : ascendance	<b>y</b> : répétition du lieu précédent
	<b>fs</b> : fils ( <i>filius</i> )	<b>desc.</b> : descendance	

### Réponses : Porter en haut et à gauche de la feuille le N° et le titre de la question à laquelle vous répondez

Questions et réponses doivent être envoyées directement à la SAGA, avant le **1<sup>er</sup> Mai 2013**

**BP3 - 07210 - Chomérac ou par Email [saga3@wanadoo.fr](mailto:saga3@wanadoo.fr)**

### SERVICE d'Entraide SAGA

Ce service de recherche aux AD de Privas est strictement réservé aux adhérents. Il n'a pas pour vocation de se substituer aux généalogistes professionnels. Il peut permettre de débloquer une recherche. Ce service étant facilement engorgé par le nombre de demandes, voici les modalités de son fonctionnement qui devront être impérativement respectées :

Chaque demande doit être accompagnée du **numéro d'adhérent** ainsi que d'une **enveloppe 16x23 timbrée pour 50g** (0,88€) et portant l'**adresse du demandeur**.

Chaque courrier, limité à **1 par mois**, ne doit pas excéder **3 recherches d'acte**, ou bien **5 reproductions d'actes connus**.

Cependant, avant d'utiliser ce service, tentez une recherche par la rubrique "La Bouteille à la Mer", ou bien si l'acte peut être trouvé dans les registres SAGA par l'emprunt du registre selon les modalités ci-dessus.

Les demandes ne doivent être transmises que par courrier postal à la **SAGA - Service d'Entraide BP N°3 - 07210 CHOMERAC**. Une participation forfaitaire aux frais vous sera demandée : base forfaitaire de **3€ par acte**, un supplément de **2€ pour la reproduction d'une page**, et de **1€ par page supplémentaire**.

N'adressez pas de règlement à l'avance, le montant de votre participation vous sera communiqué avec la réponse.

Dans le cas où l'acte ne serait pas trouvé, de nouvelles pistes de recherche pourront vous être proposées.

# Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche

SAGA BP 3 - 07210 CHOMERAC

04 75 64 84 13 ou 09 66 42 02 98

saga3@wanadoo.fr

## Dans notre local de Chomérac, vous avez accès :

- Aux **fac-similés**, agrémentés de tables alphabétiques des registres des BMS, registres protestants, registres de l'Etat-civil de la période révolutionnaire 1792-1803 (en cours).
- A la **recherche d'actes notariés**, sur deux terminaux d'ordinateur dans notre base (en cours), avec la possibilité de réaliser des photocopies de ces actes.
- Aux **ouvrages** édités par la SAGA (en vente)
- Aux **revues** éditées par la SAGA (en vente)
- Aux **conseils et aides** de notre agent permanent Hubert DALLARD.
- A **Internet** pour des recherches sur le site des Archives Départementales (ou autres).



**La SAGA fait appel à des bénévoles** pour numériser les documents anciens (Notaires, BMS, Etat-civil, compoix etc..) et pour analyser ces documents ; **s'adresser au bureau**.

**La SAGA organise également sur demande des manifestations** : conférences, formations à la recherche généalogique, animations péri-scolaires, utilisation de logiciels spécialisés... **Se renseigner auprès du bureau**.

## Horaires d'ouverture de nos locaux

du lundi au jeudi de 13h45 à 17h15

